

MÉTÉOROLOGIE NUAGEUX ET DOUX. MAX. 32 Vendredi : averse ou neige mouillée. Très doux. Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTREAL	FÊTE DU JOUR STE VICTOIRE Les librairies F. PILON INC. Papeteries - Dactylographes Accessoires de bureau
--	--

Vietnam: les Américains acceptent une trêve pour Noël

SAIGON — Le commandement suprême américain au Vietnam a annoncé ce matin, jeudi, qu'une trêve de 30 heures sera respectée à l'occasion de Noël. Cette suspension des combats aura lieu de 6 heures du soir le 24 décembre jusqu'à minuit le 25 décembre.

L'état-major du Vietnam avait suggéré une trêve de 12 heures seulement dans la nuit de Noël. Cette suggestion avait été reprise par le pape Paul VI qui avait souhaité au début de la semaine, une trêve au Vietnam à l'occasion de

Noël, ajoutant que cette suspension des combats permettrait d'ouvrir la voie à des négociations pour un règlement pacifique.

Le porte-parole américain, qui a fait connaître la décision des autorités militaires américaines de suspendre les combats pendant 30 heures a précisé que des directives semblables avaient été données par le commandement sud-vietnamien.

C'est le général Westmoreland qui a pris cette décision,

à la suite d'un examen attentif de la situation effectuée aussi bien sur place, que par le président Johnson et ses principaux conseillers.

L'appel du pape qui avait connu une immense répercussion avait été repris le lendemain mardi et de nouveau hier par le secrétaire général des Nations unies.

"La guerre du Vietnam doit être arrêtée", avait déclaré plus tôt dans son message du Nouvel An le secrétaire général U Thant. "A la place de cette guerre, il faut que s'ins-

taure, selon le récent appel du pape Paul VI une trêve immédiate suivie de réflexion, de négociation et, finalement de paix."

"Je n'use pas de paroles vides de sens", poursuit U Thant: "Je suis convaincu que mes paroles expriment les sentiments et les vœux de millions d'hommes et de femmes de toutes les religions et de toutes les croyances: je suis tout autant convaincu qu'il faut que ces paroles se traduisent dans les actes de tous les participants aux combats".



Ainsi, les soldats américains pourront déguster en toute quiétude la dinde de Noël comme sur cette photo prise en novembre lors de la journée de l'Action de grâce.

(Photo UPI)

Institutions financières: Lesage s'oppose à ce qu'Ottawa empiète sur la juridiction du Québec

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Le gouvernement du Québec n'a pas l'intention de laisser le gouvernement fédéral s'aventurer dans le domaine des institutions financières qui relèvent de la juridiction de la province.

Le premier ministre a annoncé hier que le cabinet, à la suite de certaines recommandations de la Commission Porter sur le système bancaire et financier, avait décidé de former un comité d'étude sur les activités de ces institutions financières.

"La décision prise par le Conseil exécutif, a dit M. Lesage, comporte l'affirmation de l'intention du gouvernement du

Québec d'exercer pleinement, dans ce domaine comme dans tous les autres, la plénitude de ses pouvoirs législatifs."

On sait qu'à la prochaine session fédérale, le comité bancaire doit se réunir afin d'étudier, à la lumière du rapport Porter, des amendements à la loi des banques.

Ce comité fédéral tiendra-t-il compte de la décision que vient de prendre le gouvernement du Québec?

M. Lesage s'est contenté de répondre: "Nous avons prévu hier le fédéral de notre intention de former un comité d'étude."

Le comité est composé de M. Jacques Parizeau, conseiller économique du gouvernement, qui en sera le président, de M. Michel Bélanger, sous-ministre adjoint aux richesses naturelles, M. Robert Després, sous-ministre des finances, M. Douglas Fullerton, conseiller en investissements, Me Yves Pratte,

conseiller juridique du gouvernement et Me Jacques Prémont, greffier du Conseil exécutif.

Ce comité, qui doit transmettre son rapport d'ici le 31 décembre 1966, est chargé d'enquêter sur les activités des caisses d'épargne et de crédit, des compagnies de fiducie, des compagnies de prêts personnels, de prêts hypothécaires, de prêts industriels et commerciaux, de fonds mutuels, des clubs de placements, et des sociétés autres que les banques à charte et les banques d'épargne qui acceptent du public des dépôts à court terme ou transférables ou émettent des titres de créance payables à demande.

A la lumière des faits révélés par son enquête, le comité devra faire des recommandations au lieutenant-gouverneur en conseil sur les mesures qui devraient être adoptées pour régir les activités de ces institutions financières de façon à protéger l'intérêt public et à favoriser l'essor économique et industriel de la province. Le comité devra également étudier s'il serait avantageux que ces institutions financières acceptent d'être régies à certains égards par la Banque du Canada et, dans l'affirmative, dans quelles circonstances et à quelles conditions.

On a demandé au premier ministre s'il était possible que le comité recommande, par exemple, la création d'une banque provinciale.

"Ce n'est pas à moi, a-t-il répondu, de faire des recommandations, mais bien au comité. C'est pour cette raison que nous l'avons nommé."

PLUSIEURS RAISONS

Le premier ministre a dit que plusieurs raisons justifiaient la formation de ce comité d'étude.

"Par exemple, chacun sait, a-t-il déclaré, l'importance du rôle joué dans notre vie économique par ces institutions financières. Au cours des dernières années leurs activités se sont multipliées et diversifiées. Une partie importante de notre population transige aujourd'hui à titre de déposants, de prêteurs ou d'emprunteurs, avec ces institutions de la même façon et avec la même confiance qu'elle le fait avec les banques à charte et les banques d'épargne (ces dernières relèvent de la juridiction fédérale). De plus, ces institutions disposent de capitaux énormes qui peuvent constituer un apport important à notre essor économique."

Le premier ministre a expliqué qu'il importait que ces institutions agissent en tous points de façon conforme à l'intérêt public.

"Il faut d'une part, a-t-il ajouté, que nos lois assurent dans toute la mesure du possible la protection de ceux qui traitent avec elles. Il faut d'autre part que ces institutions exercent leurs activités de façon à favoriser le développement économique et industriel de la province, tout en tenant compte des caractéristiques propres de notre milieu et des intérêts de notre population."

M. Lesage a fait remarquer que l'une des recommandations de la commission Porter voulait que toutes les institutions financières, comme les caisses d'épargne et de crédit et les compagnies de fiducie, acceptent du public des dépôts à court terme ou transférables à demande soient régies par la loi fédérale des banques.

Le premier ministre a cité un extrait du rapport où les commissaires affirment: "Alors que nous jugeons souhaitable de laisser aux provinces la responsabilité des caisses d'assistance mutuelle et de la surveillance directe des sociétés locales, nous estimons que les centrales, banquiers de leurs sociétés affiliées et liens principaux entre ces dernières et le reste du système financier, devraient faire partie d'un régime national de réglementation."

Voir page 2: Les institutions financières

Nouveau plaidoyer Lesage-Wagner en faveur du maintien de la peine de mort au Canada

M. Lesage: ne pas confondre peine de mort et pendaison

Me Wagner proposera un référendum sur l'abolition

QUEBEC — Le premier ministre, M. Jean Lesage, a déclaré aux journalistes mercredi qu'il n'a pas examiné la proposition que le ministre québécois de la justice, M. Claude Wagner, veut faire lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale des procureurs généraux et des ministres de la justice, en faveur de la tenue d'un référendum à travers le pays sur l'opportunité d'abolir la peine de mort au Canada.

"Je n'ai jamais pensé à ça", a déclaré M. Lesage à l'issue d'une réunion du conseil des ministres.

M. Claude Wagner a révélé son intention de suggérer la tenue d'un référendum national sur la peine de mort dans une interview qu'il accordait mardi. "Je n'ai pas lu les journaux", a commenté M. Lesage. C'est vous qui me donnez la première nouvelle de cette proposition du ministre de la Justice", a-t-il dit aux journalistes.

Le premier ministre a d'autre part réaffirmé qu'il est lui-même, contre l'abolition de la peine de mort. "On ne doit pas confondre, a-t-il précisé, M. Lesage, peine de mort et pendaison. Je ne suis pas forcément en faveur du maintien de la pendaison."

"Dans le public, a poursuivi M. Lesage, on se représente la

Une prévention nécessaire

M. Lesage a ajouté qu'il est contre l'abolition de la peine de mort, et d'accord en cela avec le ministre de la justice, "pour des raisons graves".

"Tant et aussi longtemps, a-t-il dit, qu'on verra des commutations de peine comme celle que l'on a vue récemment et qui découle de crimes horribles, nous continuerons d'avoir des crimes horribles."

C'était une allusion à la récente commutation par le cabinet fédéral de la sentence de mort prononcée contre Léopold Dion, 45 ans, condamné en décembre 1963 pour le

Voir page 2: Lesage

Ottawa accuse Moscou d'avoir lancé contre l'Allemagne une campagne de diffamation

OTTAWA — Le Canada a accusé hier la Russie d'avoir lancé, sans quelque fondement que ce soit, une campagne de diffamation contre l'Allemagne de l'Ouest. Un porte-parole du secrétariat d'Etat aux affaires extérieures a dit à cet égard: "C'est un sujet de grande préoccupation que la politique soviétique soit apparemment destinée non seulement à aggraver de façon indéniable les solutions relatives aux problèmes capitaux de la protection de l'Europe, mais aussi à semer la méfiance envers l'Allemagne de l'Ouest en sa qualité de membre de l'OTAN, au moyen d'une campagne de diffamation dénuée de tout fondement."

Le porte-parole commentait ainsi un rapport émanant de l'agence Tass et voulant que le Canada favorise la renaissance du militarisme allemand.

Le gouvernement de l'URSS espère que le gouvernement canadien ne prendra au-

cune mesure susceptible de favoriser la renaissance du militarisme et du revanchisme ouest-allemand. Tel est, selon l'agence Tass, l'essentiel de la déclaration qui a été faite à l'ambassadeur du Canada à Moscou, M. Robert Ford, par le ministre soviétique des affaires étrangères.

Dans cette déclaration, le ministre s'élève tout particulièrement contre l'accord intervenu entre les gouvernements canadien et ouest-allemand concernant les exercices auxquels les spécialistes allemands vont se livrer dans la province du Manitoba concernant le maniement d'armes modernes et notamment le lancement de fusées par temps froid.

"De tels actes, conclut la déclaration, contribuent à la remilitarisation allemande, contrairement aux obligations internationales en faveur desquelles le Canada s'était prononcé."

Voir page 2: Ottawa

Si on veut mener à bien la lutte contre le crime, il faut avoir le courage d'appliquer intégralement les sanctions. "Il faut agir avec fermeté, dit-il, et ne pas hésiter à recourir aux meilleurs moyens qui existent en ce domaine, soit l'utilisation des lois existantes à leur maximum."

Revenant sur l'affaire Dion, il a noté que la décision du cabinet fédéral concernant ce cas est de nature à tourner en ridicule le code pénal et les lois. "Il a signalé son intention, à la conférence fédérale-provinciale de janvier, de revenir à la charge en vue de la création d'un véritable Interpol canadien et de suggérer plusieurs autres moyens pour lutter contre le crime."

"Parmi ceux-là, dit-il, je proposerai aux autorités fédérales d'apporter plusieurs amendements importants au code criminel."

Procureurs

Parlant du problème épineux des procureurs de la couronne

tant à Montréal qu'à Québec, le ministre s'est dit d'avis que l'un des premiers gestes à poser pour le résoudre est de conférer un statut permanent aux procureurs à temps partiel.

On sait que sept ou huit avocats montréalais et quelques autres de la vieille capitale prêtent main forte, à l'occasion aux procureurs permanents de la couronne à Montréal et à Québec.

Il a souligné que la question était étudiée sérieusement depuis quelque temps.

En Ontario

TORONTO — Le procureur général Arthur Wishart a déclaré hier que l'Ontario réclamerait le rattachement de la

Voir page 2: Wagner

La France accepte de reprendre le dialogue sur la CEE, à Luxembourg

PARIS. — Une conférence des ministres des affaires étrangères des six pays du Marché commun se tiendra à Luxembourg à la mi-janvier. Cette réunion sera une première étape sur la route menant au règlement de la crise ouverte le 30 juin dernier.

C'est dans ce sens que le conseil des ministres français a arrêté hier les termes de la réponse française à la nouvelle proposition des cinq partenaires de la France, qui l'ont invitée, le 26 décembre dernier, à participer à une réunion ministérielle des Six les 13 et 14 janvier, sans préciser de lieu. Cependant, on ne sera fixé officiellement sur la position précise de la France que lorsque la réponse française aura été transmise aux cinq autres gouvernements étrangers, c'est-à-dire, en principe, d'ici quelques heures. En ce qui concerne la date, on croit savoir que la France propose pour des raisons purement techniques, que la réunion soit reportée de quelques jours. La date du 13 est, en effet, très proche de celle du 8, à laquelle commence le nouveau septennat du général de Gaulle.

Au sujet du lieu, les partenaires de la France n'ont pas insisté sur leur préférence pour Bruxelles, où siège la Commission du Marché commun. La réunion devant avoir lieu sans la participation de cette commission, la France aurait préféré une autre capitale et le choix de Luxembourg, qui a l'avantage aux yeux des Cinq d'être aussi une capitale communautaire, paraît acquis.

En ce qui concerne l'ordre du jour, il s'agit de s'entendre: 1) sur le rôle que devra jouer, à l'avenir, la commission Hallstein qui, pour les Français, a outrepassé son mandat et a été ainsi responsable de la crise du 30 juin. 2) sur la façon dont seront appliquées les clauses du traité

de Rome prévoyant qu'à partir du 1er janvier 1966, les décisions du Conseil des ministres du Marché commun seront prises à la majorité qualifiée et non plus à l'unanimité. La France tient à ce que les décisions affectant les intérêts vitaux d'un Etat membre ne puissent lui être imposées contre son gré. Ce n'est que lorsqu'une entente sera intervenue sur ces deux points qu'il pourra être question, pour la France, de reprendre sa place dans les réunions de Bruxelles et de reprendre la négociation interrompue le 30 juin sur l'Europe agricole.

De Gaulle pourrait définir les grandes lignes de sa politique le 31 décembre

PARIS — C'est le 31 décembre prochain, à 20 heures, que le général de Gaulle prononcera son allocution traditionnelle de fin d'année. Dans ce message radiotélévisé, le chef de l'Etat ne se contenterait pas d'adres-

ser — comme il le fait tous les ans — ses vœux au peuple français. Il indiquerait, croit-on, le savoir de source bien informée, sinon d'une façon précise, du moins en termes nuancés, les grandes lignes de la politique que le gouvernement appliquera au cours de ce second septennat et, plus spécialement,



durant les mois qui précéderont les prochaines élections législatives. L'accent, dit-on, serait mis sur l'aspect social de cette politique.

"Je serais étonné, devait d'ailleurs souligner à ce propos M. Peyrefitte à l'issue du conseil des ministres, que le général se contente simplement d'adresser ses vœux au peuple français. Je crois qu'il ira plus loin..." Le ministre de l'information, en faisant cette déclaration, confirmait ainsi les indications recueillies sur les intentions précises au chef de l'Etat.

De Gaulle s'accordera, avant de mettre une dernière main à son allocution, un ultime délai de réflexion dans le calme de sa propriété de la Boissière, à Colombey-les-Deux-Eglises. Le président de la République pourrait quitter en effet Paris cet après-midi, ou vendredi matin au plus tard. Le général de Gaulle se reposerait à Colombey durant une huitaine de jours. Il regagnerait l'Élysée jeudi ou vendredi prochain afin d'enregistrer son allocution et être présent à Paris pour recevoir les vœux du corps diplomatique, des corps constitués et des hauts fonctionnaires de l'Etat.

M. Caraghiaur démissionne et prédit:

"Le Ralliement de Caouette est voué à la disparition"

par Jean-V. DUFRESNE

L'ex-président du ralliement des créditistes pour la région de Montréal, M. Eugène Caraghiaur, qui a claqué la porte du parti de M. Caouette dimanche dernier au terme d'une réunion orageuse, constatait hier, en dressant le bilan de son mandat, que ce parti (qui comptait naguère 26 députés aux Communes) est irrémédiablement voué à la

disparition, "si la situation actuelle persiste".

"C'est un désastre moral", a-t-il dit hier aux journalistes qui l'interrogeaient sur les mobiles de sa démission.

Ingénieur-conseil et géologue, M. Caraghiaur qui dit parler douze langues affirme que le ralliement n'affiche que du mépris pour les intellectuels et les chefs ouvriers, et qu'il n'existe personne dans ses rangs avec suffisamment

d'envie pour assurer l'avenir du parti.

"Je n'ai jamais critiqué M. Réal Caouette, parce que je ne veux pas lui donner plus de complexes d'infériorité qu'il n'en a déjà; mais je n'ai jamais vu un parti comme celui-là, on dirait qu'il cherche systématiquement à recruter des candidats médiocres", dit-il.

M. Caraghiaur reproche à l'organisation montréalaise, qui groupe 43 comités, "un manque total d'organisation et de financement". Il affirme que le parti vit sous la dictature d'une poignée d'hommes, les organisateurs, nommés directement par les chefs, sans avoir consulté les membres.

L'ex-candidat dans Ste-Anne au dernier scrutin déplore également "l'attitude négative du parti vis-à-vis les intellectuels et les chefs ouvriers", et "un manque de respect pour la per-

sonne humaine dans le cadre de l'organisation".

Ces reproches, et d'autres aussi qui s'adressent plus directement aux leaders du parti, il a dit les avoir faits dimanche devant une assemblée régionale qui groupait environ 125 personnes, et dont il est convaincu maintenant que plusieurs d'entre elles, notamment parmi les candidats, vont vraisemblablement imiter son geste.

Voir page 2: Créditistes

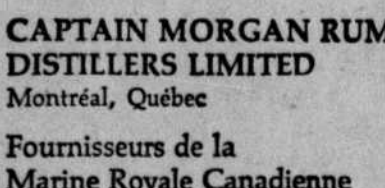
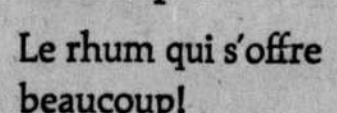
(Suite de la première page.)

AN RUM
ED

dienne

L'Assomption
Q.
41, poste 214 ou 217

Office général des Grandes Marques, limitée



Directeur du personnel
HÔPITAL MAISONNEUVE
5415, boul. L'Assomption
Montréal, P.Q.
Tél. 254-8341, poste 214 ou 217

Collège St-Denis: démission de 17 professeurs réguliers?

par Jules LEBLANC

Un porte-parole du Syndicat des professeurs du collège St-Denis a fait savoir au DEVOIR que cette institution d'enseignement classique de la métropole est de nouveau aux prises avec des problèmes syndicaux. Depuis trois ans, les professeurs ont tenté à maintes reprises, mais toujours vainement, de signer une convention collective avec la direction du collège St-Denis. On se souvient qu'en août 1964, le syndicat avait dénoncé la situation pédagogique qui existait dans cette institution et avait réclamé du ministère de l'éducation la formation d'une commission d'enquête pour étudier la question. Leur requête a été rejetée par Québec.

L'an dernier, le départ du directeur-fondateur du collège St-Denis, M. Gilles-Yvon Moreau, avait fait naître certains espoirs: plusieurs, en effet, le tenaient responsable des difficultés pédagogiques et syndicales que connaissait le collège.

Le porte-parole syndical a précisé que les négociations entreprises au début de mars

dernier ont abouti à une impasse récente, alors qu'il ne reste qu'un seul point en litige. Les délais de conciliation ont été épuisés vendredi dernier et la grève légale est possible, a-t-il précisé; il ne semble, toutefois, pas être question d'un arrêt de travail dans un avenir rapproché.

La direction désire réduire de deux mois à un mois la du-

rée des vacances estivales des professeurs. Ces derniers répliquent que ceci équivaut à une diminution de salaire puisque leurs traitements ne seraient pas rajustés en conséquence. Ils ajoutent que cela les empêcherait d'effectuer les travaux ou études qu'ils ont l'habitude de faire durant les vacances d'été.

Enfin, ils affirment qu'une telle clause risque d'accroître les difficultés que l'institution a à recruter du personnel enseignant: alors que les salaires ne sont pas plus élevés que dans les autres maisons d'enseignement classiques et alors que les conditions de travail y sont moins bonnes, ce n'est pas en réduisant les vacances d'un mois que le collège St-Denis va attirer des professeurs, expliquent-ils.

Si une entente n'intervient pas, les professeurs à plein temps ont décidé de démissionner en bloc durant l'été prochain, alors que leur contrat de travail individuel prendra fin.

Nouveau type d'orphelinats recréant le climat familial

Un nouveau type d'institutions permettant de recréer le climat familial pour les orphelins est en train de se dessiner à travers les expériences des orphelinats traditionnels. Lorsque les orphelins ne sont pas adoptés en bas âge, il n'y a plus de chance qu'ils le soient mais il faut quand même les préparer à la vie adulte. Cette préoccupation a amené deux institutions, l'une à Trois-Rivières et l'autre à St-Damien-de-Bellechasse, à se transformer radicalement de façon à réduire les groupes d'orphelins qui vivent ensemble.

Au pavillon des jeunes de St-Damien particulièrement, chaque groupe ne dépasse pas le nombre de 24. Et au lieu de grouper des enfants du même âge, on mélange les âges comme à l'intérieur d'une famille sauf sur un point: on ne mélange pas les sexes.

Il s'agit d'une institution pour jeunes filles. Chaque groupe — il y en a six — vit dans une maison qui ressemble à une maison familiale. L'âge des orphelins dans chaque groupe varie de 5 à 16

ans. Les plus vieilles ont une chambre particulière. Et le règlement de la maison est à peu près le même que celui d'une famille.

Des images de cette institution présentées à l'émission "Aujourd'hui" d'hier, se dégage une sorte d'apaisement qui contraste avec l'impression pénible qu'on retient à la vue d'une institution groupant des centaines d'orphelins. La religieuse qui la dirige et qui a elle-même vécu deux ans dans un orphelinat a raconté calmement que les punitions sans raison qu'elle a alors subies (le fouet) lui reviennent toujours comme un mauvais souvenir.

A quelque distance de là dans la vallée, une religieuse qui dirige un autre orphelinat, traditionnel, celui-là, trouve que le pavillon des jeunes est trop osé. Elle ne croit pas que la formule des petits groupes d'âges différents soit applicable aux garçons. A la rigueur, elle accepterait des petits groupes de garçons, mais du même âge. Elle croit en la valeur intrinsèque de l'obéissance et de la discipline, et que pour

certaines enfants, le régime de l'orphelinat est préférable à celui de la famille.

Le Dr Jean-Louis Lapointe, psychiatre au Mont-St-Louis, a déclaré que la formule du petit groupe est valide, si on réussit à y recréer le plus fidèlement possible le climat familial. Il préférerait cependant des groupes encore plus restreints, de huit ou dix, car il est impossible selon lui de recréer artificiellement le climat d'une famille plus grande.

Il a expliqué que les orphelins qui ne sentent pas autour d'eux une présence stable et continue, peuvent développer des affections physiologiques qui peuvent même les faire mourir malgré les meilleurs soins médicaux. Dans d'autres cas, l'absence d'affection dès le bas âge peut provoquer l'arrêt de la croissance, la délinquance juvénile. Le Dr Lapointe s'est élevé contre la séparation des sexes.

Des témoignages entendus, il ressort que le plus grave problème des orphelins est le sentiment d'insécurité et d'abandon, qu'on ne peut pas détruire complètement dans une institution de masse.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, JEUDI 23 DÉCEMBRE 1965

PAGE 3

La FTQ réunira une conférence pour arrêter les modalités de la guerre à la pauvreté

Dans son message de Noël et du Nouvel An, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, annonce que sa centrale se propose de convoquer d'ici peu une conférence des "associations représentatives des classes laborieuses", afin d'élaborer une stratégie de la guerre à la pauvreté et d'obtenir un relèvement progressif du salaire minimum jusqu'à concurrence de \$1.75 l'heure.

Rappelant que pour près de la moitié de la population québécoise, le temps des Fêtes est une autre occasion "de prendre douloureusement conscience de leur état d'infériorité économique et sociale ou de s'endetter encore davantage", le président de la FTQ souligne que "c'est à eux qu'il faut penser afin de les tirer de leur solitude et de les amener au banquet de la prospérité".

M. Laberge poursuit ainsi son message de Noël:

"La pauvreté, on l'a dit, est une chose toute relative. Et je pense qu'il est tout aussi triste, toutes proportions gardées, de voir un père de famille, dans une société économiquement avancée, forcé de refuser des cadeaux à ses enfants, que d'en voir un autre, dans un pays sous-développé, incapable de nourrir les siens.

"A la FTQ, nous venons d'adopter comme politique de nature à faire échec à la pauvreté, un relèvement progressif du salaire minimum à \$1.75 l'heure. De prime abord, une telle revendication peut paraître exagérée, d'autant plus que le minimum légal se situe actuellement, et depuis peu, à 80 et 85 cents l'heure. Cependant, si l'on songe un instant que \$1.75 l'heure, cela ne fait, pour une semaine normale de travail de 40 heures, qu'un revenu annuel de \$3,640, c'est-à-dire de \$300 au-dessus de ce que les experts appellent le seuil de la pauvreté, on doit admettre que notre objectif est tout à fait raisonnable.

"Toutefois, tout raisonnable qu'il soit, cet objectif est loin d'être atteint, et il ne le sera vraisemblablement qu'à la suite des pressions concertées et soutenues de tous les organismes représentatifs des classes laborieuses. C'est pourquoi je lance ici un appel à l'unité d'action de tous ceux qui préoccupent le problème de la pauvreté au Québec: CSN, UCC, UGEQ, CIC, JOC, Mouvement des travailleurs chrétiens, Corporation des travailleurs sociaux, etc.

Le président de la FTQ explique la nécessité d'élaborer une stratégie de la guerre totale de la pauvreté:

"Je pense qu'il faudra rien de moins qu'un front uni de toutes les associations populaires pour vaincre la résistance conjuguée du patronat et des pouvoirs publics à un pareil relèvement du salaire minimum. Car, dans une semblable entreprise, nous devons surmonter l'opposition non seule-

ment des employeurs et de leurs séides politiques, mais aussi des économistes libéraux à leur solde et de la bourgeoisie nationale qui voudrait nous faire des héros de la guerre de ménager la petite entreprise canadienne-française involontairement subventionnée par ses employés.

"A mon avis, la fixation du salaire minimum ne peut être abandonnée à l'arbitraire gouvernemental. Elle devrait désormais faire l'objet de négociations entre les pouvoirs pu-

blies et les associations représentatives des classes laborieuses, auxquelles les plus hautes autorités morales font un devoir de donner une voix à ceux qui n'en ont pas. C'est pourquoi la FTQ se propose de convoquer incessamment une

conférence des mouvements populaires afin de faire les représentations qui s'imposent auprès des autorités gouvernementales et d'élaborer, en commun, une stratégie de la guerre totale à la pauvreté au Québec."

TÉLÉGRAMMES DE QUÉBEC

Directeur de l'assurance-hospitalisation

Le ministre de la santé, M. Eric Kierans, a annoncé hier la nomination de M. Jean-Paul Marceau, C.A., au poste de directeur général du service de l'assurance-hospitalisation.

Il succède au Dr Jacques Gélinas, sous-ministre de la santé, qui dirigeait le service depuis que le premier directeur général, le Dr Jules Gilbert, avait été appelé vers d'autres fonctions le 1er mars 1962.

Le service de l'assurance-hospitalisation est maintenant responsable des trois quarts du budget global du ministère de la santé, soit \$289,000,000.00 en 1965-66. Du fait de l'augmentation de la population dans le Québec, de l'utilisation accrue des services assurés, de l'augmentation du coût des services hospitaliers par jour-patient et de l'existence des services externes assurés à la population, tels que soins d'urgence, chirurgie mineure, électrochocs et insulinothérapie, soins de jour et de nuit en psychiatrie, traitements de radiothérapie et traitements de physiothérapie, l'assurance-hospitalisation requiert désormais la présence à sa tête d'un fonctionnaire dont la tâche unique sera la gestion de ce service.

M. Jean-Paul Marceau possède une grande expérience du service de l'assurance-hospitalisation puisqu'il est depuis août 1960 le directeur de la division des finances de cet organisme. Auparavant, il avait appartenu pendant 20 ans au service de vérification du trésor fédéral à Québec, poste qu'il a quitté lorsqu'il en était le directeur régional. Né à Courville, Beaufort en 1916, il a fait ses études primaires à Courville, ses études secondaires au collège de Lévis et sa comptabilité à la faculté de commerce de l'université Laval. Membre diplômé de l'Institut des comptables agréés depuis 1949, il est également diplômé de l'Association des comptables généraux licenciés.

Me Robert Langevin nommé juge des mines

Me Robert Langevin, chef du service juridique au ministère des richesses naturelles, deviendra, à compter du premier janvier prochain, juge des mines, poste prévu dans la nouvelle loi des mines qui entrera en vigueur dès le début de 1965.

Selon la nouvelle loi des mines, adoptée au cours de la dernière session, le juge des mines a juridiction sur tout litige concernant l'existence, le claim, permis de mise en valeur, permis de recherche, bail d'exploitation, concession minière, bail minier, permis spécial ou permis d'exploitation, etc.

Hommage de Laporte à feu Claude Champagne

M. Pierre Laporte, ministre des affaires culturelles, assistera officiellement aux funérailles du grand compositeur canadien Claude Champagne, vendredi matin, à 9 heures, en l'église Saint-Germain, d'Outremont.

A l'occasion du décès de M. Champagne, M. Laporte a fait tenir la déclaration suivante aux journaux:

"Tout le Québec portera le deuil de l'éminent Canadien que fut M. Claude Champagne. Compositeur de grande renommée, M. Champagne fut adjoint au directeur du conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec de 1943 à 1960. C'est dire que le ministère des affaires culturelles se ressent profondément de sa perte, car il était demeuré très près du conservatoire et du ministère où toutes les amitiés lui étaient acquises.

"Le caractère si humain de M. Champagne lui a attiré un très grand nombre d'élèves dont les succès qu'ils remportent aujourd'hui dans le monde artistique, au Canada et ailleurs, sont immédiatement dus à la formation qu'ils ont reçue de lui.

"Personne n'ignore que la technique impeccable des œuvres de Claude Champagne était reconnue sur le plan international. Non seulement sa première symphonie "Hercule et Omphale" fut-elle donnée, en première audition, par l'orchestre du conservatoire de Paris, en 1926, mais un grand nombre de ses travaux ont attiré l'attention des plus grands compositeurs du monde entier, parmi lesquels Serge Rachmaninoff. Ce fut une joie pour tous lorsque Paris le consacra comme le plus grand compositeur du Canada français. Il n'est que de citer sa "Symphonie Gaspésienne", l'une de ses œuvres les plus marquantes, et les autres qui ont établi sa réputation de compositeur, pour que notre fierté soit comblée. M. Champagne a aussi consacré la plus grande partie de sa vie à l'enseignement musical. Il a rendu, dans ce domaine spécialisé, les services les plus appréciables à toute une génération de musiciens de chez nous.

"Il a plus que mérité les nombreux hommages qu'il a reçus au cours de sa longue et magnifique carrière. Nous ne pouvons qu'en ajouter un seul désormais: celui de notre plus vive et plus infrangible reconnaissance."

Chargé du programme de transport des écoliers

Mme Claire Kirkland-Casgrain annonce la nomination de M. Eugène Hardy, de Québec, comme coordonnateur du nouveau programme du ministère des transports et des communications concernant le transport des écoliers. M. Hardy partage sa responsabilité avec M. Pierre-Yves Dionne, ingénieur.

Le programme a pour but d'améliorer les conditions sécuritaires et humaines du transport quotidien de 300,000 élèves dans toutes les régions du Québec. Il porte sur les véhicules et les chauffeurs. Il a un caractère obligatoire.

Aux véhicules, on fait subir de nombreuses vérifications mécaniques et visuelles afin de s'assurer qu'ils sont en état de bien remplir leur rôle. Aux chauffeurs, on demande des preuves sérieuses de compétence et de bonne condition physique.

Depuis le 15 novembre, quatre équipes d'hommes sillonnent le Québec afin de réaliser un programme qu'on a voulu aussi dynamique et efficace que possible. Les résultats des premières semaines de travail seront bientôt prêts.

Le dossier de Léopold Dion est à l'étude

Un porte-parole du ministère québécois de la justice a catégoriquement nié hier un rapport publié dans le journal de Toronto selon lequel M. Claude Wagner, ministre de la justice, devait demander au cabinet québécois d'approuver sa décision d'intenter un nouveau procès contre Léopold Dion.

"Le dossier de Dion est à l'étude", a déclaré le porte-parole. "et le ministre sera en mesure d'annoncer une décision d'ici une quinzaine de jours."

Le porte-parole a précisé que le ministère de la justice étudie la question de savoir si un autre procès, découlant d'un autre des quatre meurtres d'adolescents commis en 1963 et attribués à Dion, doit être intenté.

Dion a été condamné en décembre 1963 à être pendu pour le meurtre de Pierre Marquis, un des quatre adolescents sur lesquels ont été commises des actes de perversion sexuelle avant d'être tués au printemps de 1963. Le cabinet fédéral a récemment commué la sentence de mort de Dion en emprisonnement à vie. "Il n'est pas question de demander au cabinet", a précisé le porte-parole du ministère de la justice.

Correction au revenu

Le revenu du travail et solde et allocations militaires ont atteint \$6,946,000,000 au Québec en 1965, comparativement à \$6,286,000,000 en 1964.

Une ligne tombée dans l'article du "Devoir" d'hier sur le taux de croissance économique au Québec a eu pour effet d'attribuer ces \$6,946,000,000 aux seuls solde et allocations militaires alors que ce montant comprend le revenu du travail.

De ces \$6,946,000,000 quelle somme représentent les allocations militaires? On ne le sait pas. Un porte-parole du ministère québécois de l'industrie et du commerce a affirmé que le service fédéral de la statistique n'est pas intéressé à publier ce chiffre, c'est pourquoi on préfère donner un montant global représentant le revenu du travail et les allocations militaires.



La FTQ réunira une conférence pour arrêter les modalités de la guerre à la pauvreté

blies et les associations représentatives des classes laborieuses, auxquelles les plus hautes autorités morales font un devoir de donner une voix à ceux qui n'en ont pas. C'est pourquoi la FTQ se propose de convoquer incessamment une

conférence des mouvements populaires afin de faire les représentations qui s'imposent auprès des autorités gouvernementales et d'élaborer, en commun, une stratégie de la guerre totale à la pauvreté au Québec."



M. Laberge, président de la FTQ

Comité pour étudier les problèmes de l'expropriation

QUEBEC (DNC). — Le cabinet a formé hier un comité pour étudier les problèmes de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

On sait qu'avec les nombreux travaux en cours le service d'expropriation du ministère de la voirie est actuellement débordé.

Le ministre, M. Bernard Poirard a expliqué qu'on doit mener de front quelque 13,000 cas d'expropriation.

Le comité devra étudier les sujets suivants:

- 1 — Les régimes généraux et les régimes particuliers actuels de l'expropriation;
- 2 — Les dommages résultant des travaux publics;
- 3 — L'évaluation des biens et des dommages et la fixation des indemnités;
- 4 — L'harmonisation et l'intégration des différentes lois statutaires et dispositions des codes touchant la matière de l'expropriation;
- 5 — Le financement des expropriations par des mesures supplétives à la fiscalité générale.

Le comité pourra suggérer des mesures législatives et administratives concernant tous ces sujets. Les membres du comité sont: Me René Alary, professeur à l'école des H.E.C., président; Me Robert Normand, assistant greffier en loi de la législature, secrétaire; Me Bernard Blanchet, de Québec, M. Jean Béique, évaluateur, de Montréal; et Me Marcel Nichols, de Drummondville.

565 projets d'hiver

QUEBEC — La Commission municipale du Québec vient d'accorder son approbation à 24 projets soumis par autant de municipalités québécoises en vertu de la loi pour faciliter le financement de certains travaux municipaux. Ces 24 projets représentent une dépense globale de \$3,140,170. Jusqu'ici un total de 365 projets soumis par 295 municipalités ont reçu des prêts s'élevant à \$110,723,135.

UN CADEAU

original pour le
Nouvel An

LE DEVOIR

Offrez un abonnement

à vos

AMIS — PARENTS RELIGIEUX - EMPLOYÉS, Etc.

Postez ce coupon à C.P. 6033, Montréal 3

Tarifs annuels: Livraison à domicile: \$25.00
Montréal, Québec, Lévis et banlieues: \$25.00
Ailleurs au CANADA: \$30.00 — A l'étranger: \$35.00

Recevez la somme de \$..... qui servira à abonner la ou les personnes suivantes: (s.v.p., écrire en lettres moulées)

NOM.....

ADRESSE.....

"LE DEVOIR" fera parvenir en votre nom, une carte de souhaits au bénéficiaire

DONATEUR.....

ADRESSE.....

"Le Devoir" vous fera connaître les noms des gagnants le 10 janv. 66

On obtient un supplément d'information en s'adressant à:

Service du tirage, "Le Devoir", 434 est, Notre-Dame — 844-3361

Les Grands Garages Du Québec Ltée

306 est, St-Zotique, Montréal 273-9105

PEUGEOT

vous souhaite

UN JOYEUX NOEL

Un cadeau apprécié... Une Peugeot équipée à partir de \$1,995

ET SA FAMEUSE GARANTIE DE 24 MOIS OU 50,000 MILES

Peugeot maintenant fabriquée au Québec

Cadeau d'une rare élégance

Cristal de France

Voile en cristal signée DAUM

Hauteur 22" 175.00

au petit versailles

930 est, rue Sainte-Catherine

LE ROI DU MUSCADET

BAHUAUD

UN GRAND PRODUIT DE FRANCE

Poissons et fruits de mer s'arrosent d'un

BLANC DE MER

(R.A.Q.) C-1662 — \$2.05

(Office général des Grandes Marques Limitée)

Congé des Fêtes

La Centrale du Livre, inc.
et
La Centrale audio-visuelle, inc.
260 ouest, rue Faillon, Montréal 10

seront fermées
du 24 décembre
à midi
au mardi 4 janvier

Réouverture: mardi 4 janvier à 9h.

Joyeuses Fêtes à tous!

EDITORIAL

L'économie du Québec en 65

De nouveau, au cours de la dernière année, le Québec a connu des progrès économiques remarquables. Le taux de croissance de l'économie québécoise a été légèrement supérieur à celui de l'ensemble du pays. Le nombre des nouveaux emplois a dépassé de beaucoup celui des travailleurs nouvellement entrés sur le marché de la main-d'œuvre, ce qui a eu pour effet de réduire notablement notre taux de chômage. Le montant des investissements a de nouveau été très élevé. La part de tous ces progrès qui est allée directement aux travailleurs sous forme de gains accrus a été plus élevée qu'en 1964.

En somme, nous avons connu une très bonne année. Il faut s'en réjouir sans arrière-pensée, mais il faut également souligner certains points qui devront continuer de retenir l'attention en 1966.

Alors que tous les secteurs de l'économie connaissent en 1965 un essor soutenu, l'agriculture continuait de traîner la patte.

Extérieurement, les revenus du secteur agricole ont augmenté de quelque 3 p.c. Mais outre que ce gain est bien inférieur au bond de 9 p.c. qui a été réalisé dans l'ensemble de l'économie et au gain de 10,5 p.c. enregistré par les employés salariés, il suit de près trois années consécutives de pertes importantes. Globalement parlant, le revenu du secteur agricole est fortement inférieur aujourd'hui à ce qu'il était en 1961.

Il faut évidemment faire ici la part des choses. Le nombre des agriculteurs qui se partagent le revenu de ce secteur de l'économie est moins élevé en 1965 qu'en 1961. La participation de chaque agriculteur aux bienfaits de la croissance économique n'en demeure pas moins insatisfaisante.

Ces chiffres font voir l'importance de la commission royale formée par le gouvernement provincial afin d'enquêter sur les problèmes de l'agriculture. La commission a connu un départ plutôt lent et discret. Elle devra accomplir un travail considérable dès 1966 afin que ne pourrissent pas plus longtemps les misères de ce secteur de notre société.

M. Gérard-D. Lévesque a fait ressortir avec raison l'envergure des investissements faits dans le Québec au cours de la dernière année.

Une rapide comparaison avec les données disponibles pour l'Ontario nous incite cependant à conserver une juste perspective.

Les investissements réalisés au Québec ont atteint, en 1965, une moyenne d'environ \$730 par tête, soit un total de plus de \$4 milliards. Pour l'Ontario, la moyenne sera vraisemblablement supérieure à \$850 par tête, ce qui laisse un décalage d'au moins \$120 par tête entre les deux provinces.

Cette différence est d'autant plus significative qu'elle provient surtout d'un avantage marqué de l'Ontario dans les investissements de type industriel et dans les investissements consacrés à l'habitation. Dans le secteur de l'industrie manufacturière, les investissements faits en Ontario seront au moins deux fois supérieurs à ceux qui ont été réalisés au Québec. Dans le secteur de l'habitation,

l'Ontario nous dépassera, cette année, par environ \$300 millions.

Si l'on considère que nos investissements rejoignent presque ceux de l'Ontario dans les autres secteurs (industrie primaire, services d'utilité publique, institutions et ministères gouvernementaux), une conclusion se dégage clairement des chiffres fournis par M. Gérard-D. Lévesque : il faudra, en 1966, multiplier les efforts afin d'attirer au Québec des investissements industriels.

Notre industrie n'est pas aussi diversifiée que celle de l'Ontario. Malgré certains progrès réalisés en 1965, elle demeure dangereusement faible dans le secteur des biens durables. Voilà deux problèmes qui devraient être au centre de la politique économique pour les années à venir.

Dans un discours qui remonte déjà à quelque temps, le ministre du commerce et de l'industrie a rappelé que l'industrie manufacturière québécoise dépend, dans une proportion de 45 p.c., des autres provinces et des marchés étrangers pour l'écoulement de ses produits. Cette proportion dépasse facilement 50 p.c. dès qu'on limite l'examen aux vingt groupes manufacturiers principaux du Québec.

Cette situation crée pour nous une obligation qu'a judicieusement évoquée ces jours derniers M. Mitchell Sharp. Nous devons nous évertuer à produire nos marchandises à des coûts qui les rendent capables de concurrencer avantageusement les produits des autres pays. Sur les marchés extérieurs, l'idéologie occupe peu de place; ce sont les résultats et les chiffres qui comptent surtout.

Ces faits exigent que l'équipement de nos industries soit moderne et efficace : à ce sujet, on peut se demander si le gouvernement ne pourrait pas faire davantage afin d'aider la petite et la moyenne industrie. Plusieurs industries devront, de leur côté, songer sérieusement à des fusions ou à des modalités nouvelles de collaboration sans lesquelles elles seront impitoyablement déclassées. On doit également rappeler le devoir de modération qui incombe aux chefs syndicaux dans les revendications de salaires et aux chefs d'entreprise dans les attributions de profits. Dans plusieurs entreprises, on rogne présentement la carcasse par les deux bouts : c'est la route la plus sûre vers le déclin et l'ineffectivité.

Les progrès spectaculaires des cinq dernières années ont été rendus possibles grâce à une politique plus audacieuse des gouvernements — surtout du gouvernement provincial — dans le domaine des investissements. Le Québec est ainsi en voie de se doter d'une infrastructure de routes, d'institutions et de services publics indispensables au progrès d'une économie moderne. Mais cette infrastructure est dispendieuse; elle n'est pas, non plus, directement productive. Il faudra, pour en récupérer le coût, la compléter au plus tôt par une structure industrielle moderne, où le secteur des biens durables occupera une place plus grande que par le passé, et par un rappel réaliste des impératifs de la concurrence auxquels on doit faire face avec des résultats plus qu'avec des idées pures.

Claude RYAN

Armes nucléaires : l'insistance de Bonn et l'embarras de Washington

Malgré l'évidente satisfaction, voire la jubilation d'une grande partie de la presse de l'Allemagne occidentale, il ne semble pas que le chancelier Erhard ait atteint ses objectifs lors de sa rencontre avec le président Johnson. Le long communiqué publié à l'issue des entretiens entre les deux hommes d'État laisse dans l'ombre nombre de questions et ce qu'il dit à propos des armes nucléaires peut prêter à diverses interprétations.

Cela a été visible dès mardi soir alors que les porte-parole de MM. Erhard et Johnson aboussaient à des interprétations fort éloignées l'une de l'autre, sinon opposées, de certains passages du communiqué final. On sait que le but essentiel de ce voyage du chancelier à Washington était de faire progresser la cause de la participation de Bonn à la définition de la politique nucléaire occidentale et au contrôle collectif des armes nucléaires mises par les États-Unis à la disposition de l'Alliance atlantique.

Un appui total à Washington

Pour arriver à ce résultat, qu'il recherche avec insistance depuis plus d'un an mais particulièrement depuis quelques mois, le gouvernement allemand a systématiquement appuyé tous les aspects de la politique étrangère américaine et a tout mis en œuvre pour renforcer ses liens avec Washington. Bonn est actuellement le plus "inconditionnel" des alliés européens des États-Unis. Cette fois encore, par exemple, M. Erhard a réaffirmé l'appui total de l'Allemagne occidentale à la politique américaine des États-Unis, à l'estime que les Américains méritent le combat du monde libre et à l'offre de concours financier et même technique de l'Allemagne (envoi d'équipes médicales, de fournitures, etc.) Washington aurait réclamé des combattants qu'Erhard en aurait promis aussitôt; ce n'est peut-être d'ailleurs que partie remise.

Versions différentes
Cette fidélité aveugle n'a toutefois pas reçu immédiatement la récompense. Certes, le gouvernement américain a répété sa conviction que l'Allemagne fédérale doit participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de défense nucléaire de l'OTAN mais il n'a pas accepté d'aller au-delà. Le porte-parole de M. Erhard a aussitôt estimé que cette reconnaissance signifiait participation directe au contrôle des armes nucléaires mais le chef des services de presse de la Maison-Blanche lui a servi un courtisane démenti. De même, M. Erhard ayant déclaré que les deux parties considéraient que la solution du partage des responsabilités nucléaires entre alliés devait recevoir priorité sur les négociations en vue d'un traité pour la non-dissémination des armes nucléaires, la Maison-Blanche a fait savoir que les deux objectifs lui paraissaient également importants.

Washington entre deux feux

Il semble bien que l'insistance de Bonn commence à ennuyer Washington. Le gouvernement américain est pris entre deux feux : d'une part, il souhaite donner satisfaction au plus fidèle de ses alliés européens, qui est aussi le plus prospère économiquement; de l'autre, il redoute de provoquer l'hostilité de Moscou et l'ire de ses autres alliés en

BLOCS NOTES

accordant trop ouvertement et trop tôt à l'Allemagne occidentale une place de premier plan dans la défense nucléaire de l'Occident. Depuis la naissance de l'idée d'une "force nucléaire multilatérale", voici deux ans, elle maintenant abandonnée, la question du partage des responsabilités en matière de défense nucléaire au sein de l'OTAN est devenue pour Washington un véritable cauchemar. Bonn n'est guère d'humeur à attendre au-delà du printemps prochain la satisfaction d'un vœu qu'il considère comme légitime, d'une revendication qu'il estime vitale.

Pour Washington, le problème se situe dans la perspective d'une stratégie globale. Si la situation continue de se détériorer au Vietnam et qu'il doit faire appel à ses alliés, il sera plus enclin à satisfaire les revendications allemandes, au risque d'une grave crise avec Moscou et d'une nouvelle tension avec Paris. Le parfait "atlantisme" de Bonn mérite sa récompense.

Vietnam : le prix de la victoire

Tandis qu'il se confirme que le commandement américain au Vietnam a reçu toute liberté d'autoriser le droit de poursuite sur le territoire du Cambodge d'unités vietcongs qui y seraient réfugiées, des officiers supérieurs de l'armée américaine tiennent pour improbable l'entrée de la Chine dans le conflit.

Dans une longue dépêche, le correspondant du "New York Times" à Saigon rapporte que cette conviction expri-

La langue française dans le monde actuel

(bulletin d'information du bureau politique du Comité de Paris)

La langue française prospère à l'étranger, quoique moins rapidement que l'anglais, mais elle se porte assez mal en France. Langue de la diplomatie et des élites du XVIIe siècle à 1919, elle pourrait devenir langue de communication des masses puisqu'elle est déjà l'idiome maternel de près de 150 millions d'hommes, la langue officielle de 24 nations et la langue véhiculaire de l'enseignement de sept autres pays. Bien des Français, en retard sur l'événement, croient à son déclin, s'en accommodent et l'accablent au-dessus en diffusant un sabir anglo-américain qui s'écrit dans la presse, la publicité, sur les enseignes, qui corrompt la radio et contamine jusqu'aux textes officiels.

À la fin du XVIIe siècle, le français s'était substitué au latin comme langue diplomatique. Le poids politique de la France en Europe mais aussi et surtout les qualités de la langue française, "sûre, sociale, raisonnable, qui a une probité attachée à son génie", comme l'écrivait Rivarol au XVIIIe siècle, expliquent cette annexion intellectuelle qui surviva dans les bons et les mauvais jours : les traités de Ryswick en 1697, de Rastatt en 1714, de Paris en 1763, furent rédigés en français, comme l'acte final du Congrès de Vienne en 1815, le traité de Francfort en 1871 malgré notre défaite, celui de Portsmouth en 1905 entre la Russie et le Japon ou l'acte d'Algésiras, pour ne citer que quelques-uns de ces traités.

En 1919, le privilège diplomatique du français est perdu; le traité de Versailles sera rédigé en français et en anglais, les deux textes faisant foi. Et en 1945, ce ne fut qu'une voix de majorité, à San Francisco, que le français fut reconnu dans les statuts de l'ONU comme langue officielle. Le concours avec l'anglais, le russe, l'espagnol et le chinois. Toutefois, les deux langues de travail retenues furent l'anglais et le français.

Dans les années qui suivirent la seconde guerre mondiale, il était exact de parler d'un déclin considérable du français; ses positions traditionnelles en Europe de l'Est et en Amérique du Sud étaient perdues ou ébranlées.

En dix ans, le terrain reconquis est considérable et l'évolution politique et sociale du monde, notamment la décolonisation, joue en faveur de l'extension de la langue française. Celle-ci est actuellement enseignée comme langue étrangère obligatoire dans 21 pays, comme langue à option choisie par la majorité dans 15 nations, comme langue facultative dans 28, et rappelle, elle est en outre, dans 24 pays, langue officielle et dans 7, véhicule de l'enseignement scolaire de l'enseignement supérieur. Les progrès dans les 3 ou 4 dernières années sont rapides. En Afrique, l'existence de 17 républiques francophones (y compris le Congo, le Zaïre, le Rwanda et le Burundi) a incité le Ghana, la Nigeria, la Tanzanie, le Kenya, la Sierra Leone, l'Ouganda, le Malawi, territoires anglophones, à rendre obligatoire l'enseignement

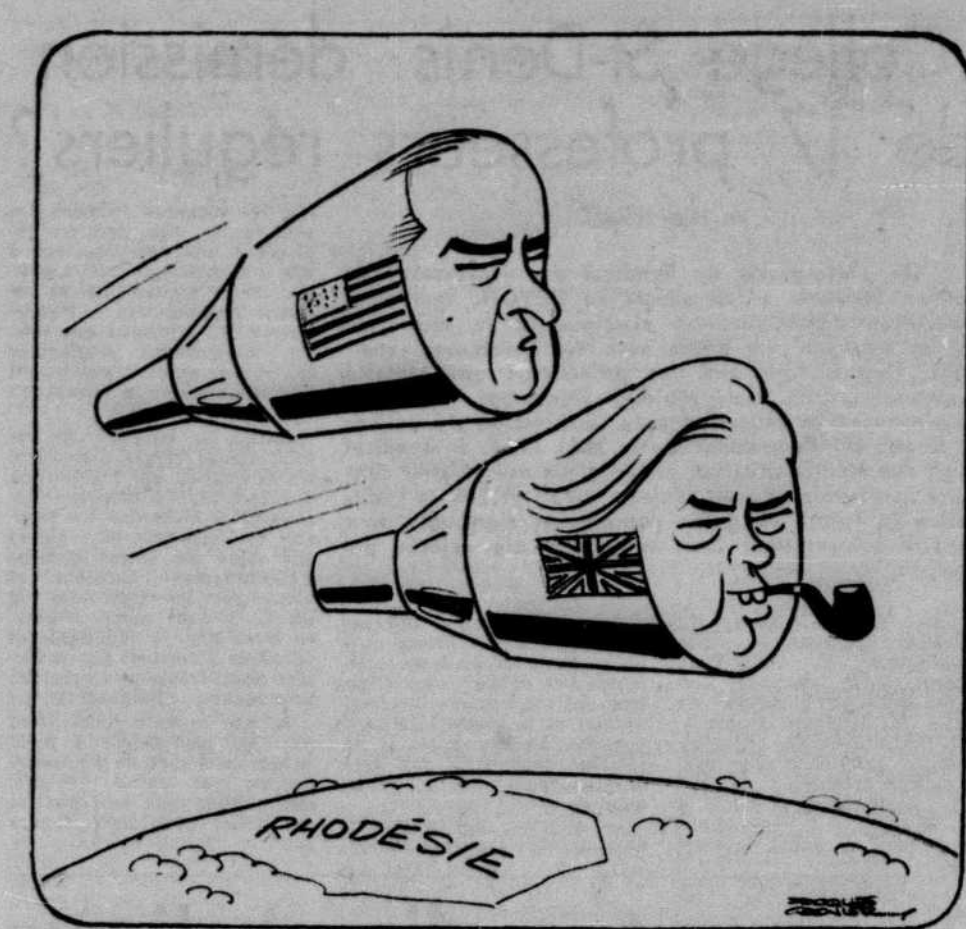
du français, comme aussi l'Éthiopie.

En Europe orientale et centrale, la guerre et les révolutions avaient éliminé la classe francophone; or, aujourd'hui, dans l'enseignement du second degré, apprennent le français, 66% des adolescents en Roumanie, 73% en Bulgarie, 20% en Russie. Au Danemark, en Hollande, en Norvège, le français est obligatoire pendant 3 à 5 années de lycée. En Grande-Bretagne, il tend à se substituer au latin et vient d'être introduit à titre expérimental dans le primaire. Aux États-Unis, il est passé, depuis 1963, en tête des langues enseignées (419.000 élèves dans le 1er degré, 1.800.000 dans le second, font du français). Au Moyen-Orient, il est en passe de reprendre ses positions traditionnelles, à la différence près, valable d'ailleurs partout, que la démocratisation de l'enseignement permet de toucher non plus seulement une élite infime, mais un grand nombre d'adolescents. A la commission du Marché commun, 80% du travail se fait en français et même dans l'A.E.L.E., dont ne fait partie aucun pays francophone, le français est seconde langue de travail après l'anglais.

Quelques chiffres confirment ces progrès. L'Alliance Française avait à l'étranger, en 1904, 450 comités; aujourd'hui 1.000; en 1939, 30.000 élèves; en 1944, 12.000, maintenant 120.000. 700 étudiants suivaient ses cours à Paris en 1939, plus de 6.000 en 1964. Les établissements de la Mission Laïque au Moyen-Orient étaient fréquentés par 7.000 élèves en 1939, par 25.000 désormais. Hors de France, 308.000 élèves, dont les 9-10 d'étrangers, suivent les cours de 17 lycées et collèges où l'enseignement est donné en français. Aucun autre pays ne dispose d'un pareil réseau auquel participent la Direction des Relations Culturelles, les missions et les congrégations françaises, des associations privées et aussi des États étrangers. 30.000 professeurs français enseignent hors de France, auxquels s'ajoutent 100.000 maîtres étrangers qui enseignent le français à travers le monde à leurs ressortissants.

Les exportations de livres français sont passées de 40.000 quintaux en 1939 à 118.000 en 1960 et 157.000 en 1964. Le nombre des étudiants étrangers en France a triplé depuis 1950, il est de 38.000. Ce n'est pas sans efforts multiples, privés et publics, que ces résultats ont été atteints. Les crédits de la Direction générale des Relations culturelles, qui représentaient en 1953, 0,09% des dépenses budgétaires totales de la France, s'élevaient à 0,45% en 1965. Et près de 10.000 professeurs étrangers de français ont été rassemblés en stage de perfectionnement en 1964. Comme il est plus important que le français soit rendu dans un pays langue obligatoire dans l'enseignement que d'installer des lycées français l'effort en faveur du perfectionnement des professeurs de français étrangers est très rentable.

En somme, il y a vingt ans, le pessimisme était de rigueur



quant à l'avenir du français; la course du monde a fait qu'en une décennie, notre langue apparaît comme une langue "éducative" (substitut du latin), comme une langue "utilitaire" (étant donné le rayonnement scientifique et technique de notre pays, la croissance de ses échanges extérieurs, le développement du tourisme, les besoins du Marché Commun) et comme la langue "officielle" de presque un quart des nations du globe. Si les circonstances historiques favorisent ce processus, il ne faut pas oublier quand même que notre culture et notre apport spirituel demeurent nos atouts majeurs dans le monde et que la langue en est le support et le truchement. Il convient toutefois de tempérer l'optimisme des chiffres par la prise en considération des progrès comparés de notre langue et de l'anglais et des tentatives plus ou moins sournoises des tenants de l'anglais langue universelle contre le français.

Il est paradoxal, dans ces conditions, que les Français aient perdu "leur conscience linguistique" au point que "leur servilité vis-à-vis de l'anglais prend des proportions alarmantes", comme l'écrivait déjà en 1937 M. Sauvy. Combien de Français en missions officielles font en anglais leurs communications dans les congrès et colloques internationaux, imposant ainsi cette langue à des collègues étrangers qui ont la maîtrise de notre idiome! Puisque le français est langue de travail à l'ONU, pourquoi accepte-t-on que le secrétariat ne fonctionne qu'en anglais, que presque tous les projets de résolutions soient dans cette langue?

Les Canadiens de Québec construisent des mots nouveaux pour les choses nouvelles (oléoduc, gazoduc) mais nos ingénieurs et le public important d'Amérique ou d'Angleterre des termes et même des mesures, ce qui est un com-

ble dans le pays qui inventa le système métrique. Quant aux bandes dessinées, la plupart achetées en Amérique, leur jargon épouvante lorsqu'on sait leur influence sur la pensée et le langage des enfants. Les magazines, la publicité, la radio (et Dieu sait si l'on y parle!) sont envahis par ce "français" dénoncé par Etienne. Il est bien de multiplier les accords culturels, comme c'est le cas depuis deux ans, qui ont pour effet d'accroître la diffusion de notre langue, encore faudrait-il maintenir la qualité du produit.

Aussi nous associons-nous pleinement à ce vœu de notre académie des sciences (mars 1965) en faveur "d'une intervention ferme de l'Etat pour que soit désormais assuré, dans le cadre des réunions suscitées par les organismes internationaux, le respect de la langue française en matière scientifique" sauf à le compléter par un vigoureux "et dans tous les domaines". Le professeur H. Laugier a fait une judicieuse suggestion relative à la création d'un service de défense de la langue qui serait rattaché au premier ministre pour ainsi pouvoir coordonner l'action de tous les ministères, administrations et organismes dont relèvent cette défense et cette promotion du français.

Le français n'est plus le patrimoine de la seule France, c'est le bien commun de 24 nations et de 150 millions de personnes qui doivent, ensemble, le protéger et le développer. Il est des pages admirables, sur ce thème, d'Africains, de Canadiens, de Belges.

La plupart des associations internationales (2) réunissant des professionnels francophones n'ont-elles pas été créées d'ailleurs hors de France?

Le maintien des positions du français dans le monde dépendra pour beaucoup de l'effort en matière de scolarisation et d'enseignement, donc du nombre et de la qualité des professeurs français envoyés outre-mer et encore davantage de notre contribution à la formation et au perfectionnement des enseignants étrangers. Le français peut être dans vingt ans la langue véhiculaire de l'Afrique, d'une Afrique alors bilingue, mais ce ne sera pas sans lutte car l'arabe et l'anglais ont également prétention à devenir la langue de communication africaine. Si la partie se gagnait en Afrique, les progrès suivraient au Moyen-Orient et en Amérique du Sud, les nécessités internationales se conjugueraient alors pour ces pays avec des traditions de culture française. Par ailleurs, l'Europe ressentira de plus en plus le besoin d'une langue véhiculaire, ce sera l'anglais ou le français selon l'orientation de l'Europe (3).

Mais il est nécessaire de défendre la langue, or le combat des vitalités linguistiques est au fond le reflet des dynamismes scientifiques et politiques. Les qualités "éducatives" du français, sa souplesse et sa précision, notre glorieux passé, tout cela ne garantirait pas une victoire sans bataille. Le fait nouveau, fondamental est que le combat des vitalités linguistiques, la France n'est plus seule pour le mener.

- (1) La conférence de Namur, en septembre, de la Fédération du français universel en fut un témoignage.
- (2) Fédération internationale de la presse de langue française; Association européenne de l'ethnie française; Association internationale des médecins de langue française; Association internationale des universités de langue française.
- (3) Il existe déjà un comité pour le français langue européenne qui a des "relais" actifs dans la plupart des pays européens.

Billet

Pitié pour nos enfants

Nous avons tous gardé un vague souvenir d'un conte de Noël qui a ému notre enfance. On y voyait un pauvre gosse en haillons et aux savates trouées, le nez collé à la vitrine d'un grand magasin, ne sentant pas le froid de la Noël sous l'hypnose de cette incursion au pays des "petits riches". Le conte ne nous dit pas évidemment pas qu'il y avait de fortes chances que nous rencontrerions le même gamin, dix ans plus tard, au poste de police le plus rapproché. Cela eût été contraire au genre.

Ce conte est aujourd'hui dépassé par la réalité. A l'heure de la télévision, le marchand de jouets lui-même s'introduit dans chacun de nos foyers. Il y exhibe des pelles mécaniques motorisées "comme les vraies, mes enfants". Il n'en finit plus de vanter ces poupées-phénomènes qui marchent et parlent et qui, de plus, se valent à la paire comme les chaussettes. Le tout pour des sommes modestes qui dépassent les moyens de la plupart des budgets. Tout ceci constitue le chant de la plus crapuleuse qui soit. Il est inadmissible qu'il n'y ait

pas de lois qui défendent de monnayer ainsi la candeur irresponsable des petits.

Qu'une telle publicité atteigne un milieu pauvre ou aisé, ses effets sont tout aussi néfastes. Comment imaginer-vous que l'enfant de famille modeste accueillera ce joujou pontin objet pendant un long mois d'un secret d'Etat familial? Le "marchand de la télévision" l'aura privé de cette seule joie toute pure qui était à sa portée, au nom du signe de piastre. Et le petit de riche, balancé entre toutes ces merveilles "qu'il faut avoir pour être dans le vent" sera de toute façon frustré, quelles que soient les "étranges" qu'on lui offrira.

C'est ainsi que notre société fabrique les délinquants de demain et les blâmes d'après-demain en tuant dans l'oeuf cette merveilleuse aptitude de l'enfant au bonheur. Après cet abusif et systématique, sera-t-il encore possible aux parents de voir s'allumer dans les yeux de leurs enfants cette flamme de joie naïve devant des petits riens qui sont TOUT, puisqu'ils s'appellent AMOUR?

PAUL LONGPRE

MONTREAL, JEUDI 23 DÉCEMBRE 1965

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1916
Claude RYAN André LAURENDEAU
Directeur Rédacteur en chef
Directeur en chef adjoint: Paul SAURIOU
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne. Livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$12.50, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.
TELEPHONE: 844-3351

J. - M. L.

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Les aspirations et les objectifs du Québec diffèrent pour des raisons évidentes de ceux du Canada anglais

par Jean LESAGE, premier ministre du Québec (1)

Chez beaucoup de nos citoyens préoccupés de l'avenir du Québec et du Canada, on remarque l'une ou l'autre des deux attitudes suivantes. Certains, plus impatientes, se demandent dans quelle mesure les Canadiens des autres provinces finiront par comprendre et accepter le Québec actuel. D'autres, plus hésitants devant les réactions du reste du pays, craignent que nous ayons effrayé ceux de nos compatriotes qui étaient au départ disposés à nous écouter.

Si ces deux attitudes existent chez nous — et on peut en avoir des preuves en feuilletant nos journaux quotidiens — c'est que, au fond, les Québécois de langue française se posent maintenant, plus que jamais auparavant, une question bien simple, mais fondamentale: "Comment réagit le reste du Canada aux positions du Québec?"

Ces derniers temps, des voix autorisées de certaines provinces de langue anglaise ont fait connaître leur point de vue non pas directement sur les aspirations du Québec, mais sur la répartition des pouvoirs qui devrait, selon eux, exister au Canada entre les provinces et le gouvernement central. Toutes se sont exprimées dans le même sens: elles désirent l'avènement d'un gouvernement fédéral fort, elles n'ont pas d'objection à la centralisation des pouvoirs à Ottawa et elles laissent entendre clairement que les demandes des provinces finiront par éroder le gouvernement central à un point tel que si la tendance actuelle se poursuit, celui-ci se trouvera en fin de compte dépourvu de moyens d'action.

Bien des citoyens du Québec, ceux qui sont impatients comme ceux qui sont inquiets, ont vu, dans de telles paroles, le symptôme d'une sorte de dur-

cissement du Canada anglais envers le Québec. Cela est peut-être partiellement vrai, mais il ne faut pas ici se contenter d'une analyse superficielle et forcément trompeuse. En réalité, je crois plutôt que nous assistons présentement à une prise de conscience de la part du Canada anglais. J'aimerais aujourd'hui essayer de la définir.

Première équivoque

Demandons-nous d'abord comment depuis quatre ou cinq ans, le Canada anglais a interprété les diverses manifestations de ce qu'il a appelé la "révolution tranquille".

Un bon nombre de Canadiens des autres provinces et même du gouvernement fédéral ont d'abord été un peu surpris de la fermeté de nos positions, surtout lors des conférences fédérales provinciales. Ils se sont cependant vite rassurés en attribuant nos nouvelles politiques au désir, d'ailleurs partagé par plusieurs autres provinces, de faire passer, d'en arriver, au Canada, à une décentralisation de l'administration fédérale qui ferait contrepoids à la centralisation des années de la guerre et de l'après-guerre.

Comme, ultérieurement, ces positions ont toujours été maintenues plus fermement par nous que par les autres provinces, ces mêmes compatriotes se sont dit que le Québec, étant fortement en retard sur le reste du pays, était pour cette raison bien excusable de brûler les étapes, même s'il bousculait un peu le gouvernement fédéral. On se rassurait — et j'utilise le mot rassurer à dessein car il me semble bien décrire la préoccupation de ceux qui n'étaient pas indifférents envers nous — on se rassurait, dis-je, en se disant qu'une fois ce

retard rattrapé, nous réintégrerions le domicile conjugal, c'est-à-dire le cadre normal d'une confédération de type traditionnel. On avait, croyait-on, d'autant plus raison de ne pas s'inquiéter outre mesure du mouvement qui nous animait qu'on savait que le gouvernement du Québec avait entrepris de mener à bonne fin quantités de réformes, dont certaines visaient à augmenter le niveau moyen d'instruction. On se disait que si les Québécois étaient plus instruits, ils perdraient vite ce sentiment nationaliste qui les avait toujours caractérisés. Surtout, espérait-on, ils ne seraient désormais plus repliés sur eux-mêmes comme cela avait été le cas pendant des générations précédentes. En conséquence, la vieille confiance envers le gouvernement central s'atténuerait graduellement pour faire place à une intégration lucide au grand tout canadien.

Mais, avec le temps, nos positions demeuraient les mêmes; aussi fermes et claires, sinon davantage, qu'auparavant. Le gouvernement fédéral, en réponse à ces positions, accomplissait certains gestes importants: élargissement des champs fiscaux provinciaux, retrait des programmes conjoints, etc. Par ailleurs, le Québec mettait sur pied sa propre caisse de retraite. Je pourrais ajouter d'autres exemples. Légèrement troublés par notre persistance, malgré ces progrès indéniables, nos concitoyens des autres provinces eurent alors que nous étions animés de motifs d'ordre politique suscités par un regain du nationalisme au Québec. Ils interprétèrent le maintien de nos positions comme la manifestation d'une impatience qui, comme toutes celles qui l'avaient précédée, serait en définitive d'une durée limitée.

Le véritable sens du renouveau

Or, aujourd'hui, quatre ou cinq ans après le début du processus actuel, ils se rendent compte — et ils sont de plus en plus nombreux à le faire — que la raison d'être profonde de nos positions n'est pas seulement un désir de décentralisation administrative, un moyen de combler nos retards ou une bouffée passagère de nationalisme. Ils se rendent compte que nos opinions, nos gestes, nos politiques, et cela depuis le début, sont dictés par une volonté d'affirmation, un élan vital dont le dynamisme est comparable seulement à l'obstination de nos ancêtres qui, après 1760, ont décidé de survivre malgré leur défaite, malgré leur entourage, malgré leur pauvreté. Et la fermeté dont nous faisons preuve aujourd'hui, la constance de nos objectifs, notre assurance nouvelle, notre force politique même étonnent le reste du Canada qui, pendant des générations, s'était habitué à un

Québec où rien n'avait changé.

Voici donc que le reste du Canada commence à comprendre nos véritables raisons d'agir. Cela peut vous sembler surprenant alors que vous, du Québec, vous entendez, mes collègues et moi, faire allusion, depuis des années à la nature du mouvement qui se produit chez nous. Nous n'a-



vous jamais rien caché à personne et je me souviens que, dès 1961, j'acceptais un bon nombre d'invitations à rencontrer des compatriotes des autres provinces justement pour leur exposer le sens de l'évolution du Québec actuel. Si je me suis décidé, il y a plusieurs mois, à effectuer une tournée de l'Ouest canadien, c'est que j'avais le sentiment bien net que, malgré tout, on nous comprenait insuffisamment. Pour être plus précis encore, j'avais l'impression qu'un malentendu profond était en train de prendre corps. Le reste du Canada savait que le Québec moderne se transformait à une allure accélérée, mais il risquait d'ignorer les causes réelles de ce changement. Il fallait les lui exposer, et j'ai cru bon de le faire moi-même. Autrement, le fossé entre le groupe d'expression française et le groupe d'expression anglaise se serait élargi au point où, dans le même pays, nous serions devenus étrangers l'un à l'autre.

La réponse du Canada anglais

Les opinions exprimées ces derniers temps par des chefs de file du Canada anglais n'ont rien de renversant. Comme premier ministre du Québec, je desirais qu'un jour ou l'autre le Canada anglais décide de prendre parti sur les problèmes et le nouvel équilibre suscités, au plan canadien, par l'évolution récente du Québec. Je commençais même à trouver

que cette prise de position se faisait attendre et je craignais, comme bien d'autres, que le reste du Canada ne fût obstinément indifférent envers nous. Dans cette perspective, les quelques personnes autorisées qui viennent de s'exprimer montrent qu'en réalité il s'est enfin produit un embryon de réponse de la part du Canada anglais. Je préfère beaucoup cette situation à une indifférence qui aurait neutralisé, avant même qu'elle ne prenne forme, toute possibilité de dialogue. Ma tournée dans l'Ouest canadien avait pour but, comme je l'ai dit, d'expliquer le Québec au reste du Canada et aussi de provoquer chez celui-ci une prise de conscience. Je n'attribuerai pas à mes seuls efforts les prises de position qu'on connaît maintenant, mais je suis vraiment heureux de voir que celles-ci sont enfin dans le domaine public.

Des gens se sont montrés un peu déçus de constater que les opinions avancées par ces représentants du Canada anglais ne cadraient pas avec celles que le Québec a l'habitude de faire valoir. On s'attendait en effet plus ou moins à ce que l'action que nous avons entreprise au Québec depuis cinq ans en matière fédérale-provinciale ait comme résultat de créer un front commun des provinces contre la centralisation des pouvoirs à Ottawa. Aujourd'hui ces gens s'aperçoivent que plusieurs autres provinces du pays paraissent tenir beaucoup moins que le Québec à la décentralisation de ces pouvoirs. Ils en concluent que nous avons probablement fait fausse route et que nous n'avons certainement pas réussi à convaincre les autres provinces d'agir dans le même sens que nous.

Différences profondes

En réalité, le Québec n'essaie pas de créer ce fameux front commun contre Ottawa. C'est une légende de la période négative de notre récente histoire politique. Nous ne voulons pas forcer ni même inciter les autres provinces à agir nécessairement comme nous. Bien que dans plusieurs domaines nos problèmes soient similaires à ceux que l'on peut retrouver n'importe où au Canada, il n'en reste pas moins, pour reprendre une vieille expression, que le Québec n'est pas une province comme les autres. J'ai déjà dit à maintes reprises que le fait même que notre province soit en majorité d'expression française et que sa culture soit différente de celle de la population des autres provinces du pays donne au Québec son caractère de point d'appui du Canada français.

Il s'agit là d'un fait sociologique et historique, non d'une vue de l'esprit ou l'expression d'un désir qui se prend pour une réalité. L'existence même de ce fait donne inévitablement au Québec des aspirations, des objectifs et des comportements qui ne peuvent être partagés par aucune des autres provinces du pays. Ainsi, l'immense

majorité des Québécois se sentent beaucoup plus près du gouvernement du Québec que de celui d'Ottawa. Pourquoi? Parce qu'ils ont l'impression que le gouvernement du Québec, plus que celui d'Ottawa est une émanation de leur personnalité profonde. Il n'y a pas, par exemple, à Québec, l'obstacle de la langue et de la mentalité auquel les Canadiens de langue française se heurtent si fréquemment à Ottawa. Or, le sentiment de proximité du gouvernement provincial et de l'ensemble du gouvernement fédéral est loin d'exister, dans les autres provinces, d'une façon aussi marquée que chez nous. En conséquence, les Québécois trouvent tout à fait normal de confier à leur gouvernement provincial des responsabilités que les citoyens des autres provinces songent normalement à attribuer au gouvernement central. Ou bien encore, il vient naturellement à l'esprit des Québécois de rapatrier au gouvernement du Québec des responsabilités que le gouvernement fédéral a assumées dans le passé. Une telle tendance existe beaucoup

moins dans les autres provinces.

Il nous faut les centres de décision

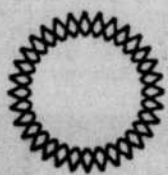
Pour toutes ces raisons, nous avançons et nous avançons encore des motifs à la fois administratifs et culturels de réclamer une décentralisation des pouvoirs au Canada. Dans les autres provinces, le motif culturel étant absent, on peut plus facilement que nous trouver encore aujourd'hui des accommodements qui, tout en décentrali-

sant l'administration jusqu'à un certain point, laissent quand même à peu près intacts à Ottawa les centres de décision. En ce qui nous concerne, il est souvent essentiel que les centres de décision soient déplacés en même temps que l'est l'administration elle-même.

(à suivre)

(1) Conférence prononcée le mardi 14 décembre devant la Chambre de commerce de Ste-Foy.

Les artisans du Tournesol espèrent vous recevoir dans leur boutique d'artisanat sélectionné.



tournesol métiers d'art inc.
2140 de la montagne, montréal, p.-q.
tél.: 815-3674

COGNAC COURVOISIER
Le Cognac de Napoléon



horizons nouveaux



POUR L'INSTALLATION ET LA MODERNISATION DE VOS BUREAUX ET LOCAUX ADMINISTRATIFS, 10 REPRESENTANTS SONT A VOTRE

SERVICE

PM
Paradis MESSIER
7410, 19e AVENUE, VILLE ST-MICHEL, MONTRÉAL 38 — 721-4958

AMEUBLEMENT ET DÉCORATION POUR BUREAUX, HÔPITAUX, HOTELS, MOTELS, MAISONS D'ENSEIGNEMENT, ETC.

LOCATION A LONG TERME

HEURES D'AFFAIRES:

LUN. À VEN. 9h. A.M. - 5h.30 P.M. ou SUR RENDEZ-VOUS

DR GILLES-YVON MOREAU
PSYCHOLOGUE CONSULTANT

4152, rue ST-DENIS
MONTRÉAL

TÉL.
842-6061

MAGNIFIQUE
SUZOR CÔTÉ
PAYSAGE 14" x 26"

Tél.: 661-0656

Le don de la vigne...

MOULIN A VENT
(430-H)

MACON SUPERIEUR
(430-B)

CHABLIS
(447-G)

VINS FINS SIGNÉS
THORIN

UN GRAND PRODUIT DE FRANCE

Office général des Grandes Marques, limitée



RÉSERVEZ IMMÉDIATEMENT VOTRE TABLE POUR VOTRE DÎNER DE NOËL ET DU NOUVEAU AN

- Repas complet de dinde rôtie
- Rôti de côtes
- Très grande variété de mets raffinés
- Repas pour enfants moitié prix

RÉSERVATIONS
866-4611

RESTAURANT
les 4 saisons

RUE GUY, AU SUD DE DORCHESTER
AMPLE STATIONNEMENT INTERIEUR

LETTERE DE NEW YORK

L'aide à l'étranger est désormais un instrument au service de la politique étrangère des Etats-Unis

de notre correspondant, Louis WIZNITZER

"Moins de carotte et plus de gros bâton" semble être, de plus en plus, le leitmotiv de la politique palmerstonienne du président Johnson, d'une politique étrangère purement "geo-politique" et débarassée de toute rhétorique moralisatrice ou idéologique. A cet égard, il est intéressant de considérer certains chiffres révélateurs. Les investissements américains à l'étranger atteignent le chiffre de 9 milliards de dollars. Hélas, ce sont les pauvres qui en tirent le moins profit. En 1948, le produit national brut des Etats-Unis atteignait 258 milliards, en 1965, 670 milliards. Or, durant la présidence de Truman, de 1948 à 1952, l'aide à l'étranger était en moyenne de 6,4 milliards par an. Du temps d'Eisenhower, elle se réduisit à 3,5 milliards, du temps de Kennedy elle remonta à 3,9 milliards et en 1965 avec le président Johnson, elle redescendit à 3,2 milliards seulement. L'aide à l'étranger constitue ainsi 0,75% du produit national brut. Du temps de Truman, proportionnellement, elle était trois fois plus grande.

Instrument de la politique étrangère

Par ailleurs, à l'époque de la "nouvelle frontière", l'administration attachait beaucoup d'importance au tiers monde. A cet égard, la "grande société" fait figure de parent pauvre, de peau de chagrin. Dans les bureaux chargés des problèmes de l'aide à l'étranger, la démolition est tellement profonde qu'on se demande si elle n'est pas irréversible. S'occuper de l'aide à l'étranger, au Département d'Etat, est pour le fonctionnaire une garantie de non-avancement, pour le sénateur, un danger de se faire traiter

d'ignorant et de "mou". Le mépris engendre la lâcheté et l'incompétence.

On s'attend à ce que le programme d'aide à l'étranger pour 1966 se réduise à 3 milliards très exactement. Le président Johnson paraît bien décidé à mettre l'accent sur l'efficacité politique à courte échéance de cette aide, à en faire un instrument, un levier, de sa politique étrangère.

Changements et pressions

Parmi les changements d'orientation et de qualité qui seront apportés aux programmes d'aide à l'étranger, on prévoit 1) que des sommes plus importantes seront consacrées aux programmes de santé et d'éducation, au dépens du soutien accordé précédemment à des projets de développement économique à longue échéance (industrialisation, amélioration des techniques agricoles); 2) qu'une partie plus importante qu'auparavant, des fonds d'aide à l'étranger, sera affectée à travers des banques et des organisations de crédit internationales; 3) que l'aide à titre militaire sera enfin séparée de l'aide, si l'on peut dire, civile.

On sait comment le président Johnson, en ne fournissant le bled dont l'Inde et le Pakistan ont un besoin vital, qu'au compte-goutte, les a forcés à suspendre les hostilités. Il vient de tenir à M. Ayoub un langage particulièrement ferme et d'exiger qu'il cesse de "flirter" avec Pékin, s'il souhaite que l'aide américaine ne soit pas interrompue. A M. Shastri aussi, le président Johnson demandera de faire un plus grand effort dans le sens de la modernisation des techniques agricoles (osera-t-il lui demander de faire massacrer les vaches sa-

crées? avec LBJ on peut s'attendre à tout).

La "conduite" des pays bénéficiaires de l'aide américaine sera jugée sur les faits et non plus sur des promesses. L'aide sera distribuée par une main de fer dont le gant de velours a dû être retiré.

Aussitôt que le président N'Krumah eut publié son livre "anti-imperialiste", sa demande de fourniture de blé pour 100 millions de dollars fut rejetée par Washington.

Les sollicitations du président Nasser furent également dédaignées: "Qu'il retire d'abord ses troupes du Yémen" entendit-on dire au département d'Etat. Le président Johnson, de plus, ne cherchera pas à faire proroger la loi 480 — qui arrive dans quelques mois à expiration — autorisant la fourniture à l'étranger de toutes sortes de "surplus" américains. Il veut que désormais la distribution des surplus cesse d'avoir l'apparence du "bon débarras", et prenne l'aspect d'une surproduction planifiée spécialement pour répondre aux besoins mondiaux.

Vision pessimiste

L'organisation et la distribution de l'aide à l'étranger seront telles qu'elle pourra être suspendue à brève échéance, qu'elle servira à faire "marcher au pas" les récalcitrants. Une vision pessimiste de l'avenir est, naturellement, sous-jacente à cette orientation de la politique étrangère américaine, qui désormais, entend faire feu de tout bois et ne pas s'empêtrer dans les boniments. L'analyse globale qu'elle implique rejoint d'ailleurs, très exactement, celle des Chinois. On voit mal dans ces conditions comment une collision aux conséquences catastrophiques pourra être évitée.

On croit que Sharp sera influencé par Winters

OTTAWA — Tandis que M. Mitchell Sharp est en vacances au Mexique et que le personnel de son bureau à Ottawa essaie de bien établir quels seront ses prochains devoirs à l'égard de deux importants ministères, les observateurs essaient de prévoir quelle politique économique adoptera le nouveau ministre des finances.

M. Sharp doit revenir au pays le 31 décembre, quelques jours avant de remettre son portefeuille de ministre du commerce à M. Robert Winters. On s'attend généralement à ce que les prochaines décisions de M. Sharp au point de vue économique soient fortement influencées par les idées de

M. Winters. Tous deux possèdent une longue expérience du gouvernement: M. Sharp a été sous-ministre adjoint du commerce et M. Winters ministre des ressources nationales ainsi que ministre des travaux publics dans le cabinet de M. Louis Saint-Laurent.

Trois points importants devraient capter l'attention de M. Sharp et de M. Winters: la loi des banques, notre commerce extérieur et le capital étranger investi au Canada.

On prévoit certaines modifications de la politique actuelle, mais aucun changement brusque et total.

La loi des banques doit être révisée tous les dix ans. Ce

travail a été remis deux fois depuis 1964. A l'ouverture du parlement, le 18 janvier, le sujet devrait obtenir priorité.

Dans un projet de revision, le ministre précédent des finances, M. Walter Gordon, recommandait que le taux d'intérêt des banques demeure à six pour cent. Ce projet ne tenait pas compte de plusieurs suggestions faites par la commission d'enquête Porter sur les banques et le financement.

Le taux d'intérêt pourrait bien être porté à sept pour cent, niveau où il s'est trouvé de 1871 à 1944. La plupart des banques sont en faveur de la hausse, qui leur permettrait de verser de meilleurs intérêts et de faire une meilleure concurrence aux compagnies de fiducie et aux compagnies de prêts.

Au ministère du commerce, on estime que M. Sharp a continué le travail entrepris par M. George Hees, qui l'avait précédé, et qu'il avait for-

tement encouragé le commerce extérieur. M. Winters continuera probablement dans la même veine.

Au sujet du capital étranger, il est fort possible que les deux hommes adoptent une attitude différente de celle de M. Gordon, qui a causé de ses mesures "nationalistes" n'était pas très populaire à Washington ni dans les milieux financiers américains.

M. Sharp s'inquiète du fait que le Canada pourrait dépendre exclusivement du capital étranger. Déjà, il a demandé aux Canadiens d'économiser et d'investir dans leurs propres industries, mais il a également indiqué que l'apport financier étranger était nécessaire pour ne manquer aucune possibilité de progresser.

M. Winters, par contre, a dit qu'il était en faveur d'un taux plus élevé de l'intérêt des banques et d'une attitude plus accueillante à l'égard des intérêts financiers américains.

L'armée reprend du prestige au sein du ministère de la défense

OTTAWA — L'intégration des forces armées a amené des modifications radicales dans la distribution du budget de la défense. L'attention est aujourd'hui portée sur les armements conventionnels plutôt que sur les armes à mission nucléaire telles que le CF-104.

L'aviation conserve encore la partie la plus importante du budget de la défense au poste de l'équipement, mais les fonds réservés à l'armée ont à peu près doublé tandis que ceux de la marine ont augmenté de 20 pour cent. Les chiffres les plus récents communiqués par le ministère de la défense indiquent que l'aviation recevra \$25 millions, soit 55,7 pour cent du budget, comparativement à 52,2 pour cent antérieurement.

La marine se verra accorder la somme de \$389 millions, soit 26,4 pour cent, comparativement à 22,5 pour cent tandis

que l'armée bénéficiera de \$336 millions, soit 22,9 pour cent, comparativement à 11,8 pour cent. Les dépenses diverses se chiffrent par \$220 millions, soit 15 pour cent, par rapport à 13,5 pour cent; elles englobent notamment les sommes consacrées à la recherche et au développement.

Au cours des cinq années qui ont précédé la nouvelle politique de la défense, l'aviation recevait plus de la moitié des fonds consacrés aux armes et à l'équipement. Avec le résultat que les deux autres services devaient très souvent se tirer d'affaires avec du matériel dépassé, parfois datant de la deuxième grande guerre.

Le prochain budget de la défense pour l'exercice financier commençant le 1er avril 1966 sera, croit-on, légèrement supérieur à celui de cette année, qui approchait les \$1,550,000,000, P.C.

Digne
couronnement
d'un bon repas



UN GRAND PRODUIT DE FRANCE

Office général des Grandes Marques, limitée

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Le Noël des leaders

OTTAWA — A l'exception de M. T. C. Douglas, tous les chefs politiques canadiens passent le Noël à la maison. M. Douglas et sa femme ne reviennent de la Jamaïque que le 6 janvier. M. et Mme Pearson passeront le Noël dans leur résidence de Sussex Drive, avec leurs neuf petits-enfants. Les Diefenbaker célébreront la nativité dans leur maison d'Ottawa, tandis que M. Robert Thompson, du crédit social, sera chez lui à Red Deer, en Alberta, et M. Réal Caouette à Rouyn. Les Pearson et les Diefenbaker sont déjà rentrés d'un voyage dans le Sud.

Accord Canada-USA sur la St. John

WASHINGTON — Le département d'Etat a annoncé mercredi que les Etats-Unis et le Canada ont convenu d'ouvrir des négociations en vue du développement coopératif de la rivière St. John, dans l'Etat du Maine et la province du New Brunswick.

Le département d'Etat a publié le texte d'un échange de lettres entre M. Paul Martin, secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures et l'ambassadeur des Etats-Unis au Canada, M. W. Walton Butterworth. Les négociations doivent s'ouvrir au début du mois de janvier. Elles doivent permettre aux deux pays de procéder à un certain nombre d'aménagements de la rivière St. John et notamment de la construction de centrales hydro-électriques.

Le 12 juillet dernier le président Johnson avait soumis au congrès un rapport rédigé par le secrétaire à l'intérieur, M. Stewart Udall, recommandant l'octroi immédiat de fonds pour la construction de divers aménagements, avec l'accord du Canada. Le 20 octobre dernier, le congrès américain devait autoriser de telles constructions jusqu'à concurrence de \$227 millions.

Loterie : les raids n'ont rien donné

Les saisies de billets de loterie effectuées par la police cette semaine ne changeront rien. Dans un mois, on vendra encore des billets. C'est l'opinion de M. William Pilkington, inspecteur de police torontois.

De son côté le président du Toronto métropolitain, M. William Allen, s'est prononcé en faveur de l'établissement d'une loterie nationale. Selon lui il serait plus intelligent de financer les hôpitaux canadiens avec ces recettes que les institutions étrangères.

\$15,000 aux sinistrés

TORONTO — Les victimes d'un récent cyclone au Pakistan recevront \$15,000 du gouvernement canadien et de la Croix-Rouge canadienne.

La Croix-Rouge a déclaré mardi que le gouvernement a fait don d'une somme de \$10,000 et que la Croix-Rouge y avait ajouté une somme de \$5,000.

L'argent sera envoyé à la ligue des sociétés de la Croix-Rouge à Genève où l'on procédera à l'achat de vêtements et de couvertures pour les sans-logis.

Le major-général Arthur Winch, commissaire national pour la Croix-Rouge a laissé savoir qu'un envoi important de matériel de secours fabriqué par le comité de travail des femmes auxiliaires de la société a été dirigé vers Dacca récemment. L'envoi, soit 132 caisses d'articles tricotés, est évalué à \$33,000.

Des milliers de gens ont perdu leur toit lors de la tempête de la semaine dernière.

L'UCE organise un voyage en Asie

TORONTO — L'Union canadienne des étudiants offre présentement aux étudiants du niveau universitaire et aux récents diplômés un voyage gratuit de trois mois en Asie du Sud-Est et en Chine communiste.

Un porte-parole de l'UCE a fait savoir hier que des ententes avaient été conclues avec tous les gouvernements communistes concernés. Déjà cinq étudiants ont demandé à faire ce voyage. Vingt autres seront acceptés.

Des jeunes veulent le droit de vote à 18 ans

TORONTO — Deux adolescents de Toronto ont lancé une campagne pour amener les gouvernements fédéral et provincial à porter le droit de vote de 21 à 18 ans. Ils voudraient aussi que le droit de consommer des boissons alcooliques soit accordé aux jeunes de 18 ans.

Dennis Colby, 18 ans, commis dans un magasin à rayons, et Margaret Bree'e, 19 ans, ont rejoint par téléphone plusieurs hommes politiques et leur ont présenté leur projet. En janvier prochain, ils ont l'intention de faire circuler une pétition dans le public. Le jeune Colby a indiqué que le droit de vote était accordé à 18 ans dans quatre provinces canadiennes, soit le Québec, la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan, et dans deux Etats américains: la Georgie et le Kentucky.

Hausse du prix du lait en Ontario?

TORONTO — La Régie de la mise en marché du lait de l'Ontario se prépare à augmenter les prix aux fermiers expédiant du lait fluide aux distributeurs ou laiteries de l'Ontario. Le président de la Régie, M. George McLaughlin, a déclaré que l'augmentation qui vise à réduire les variations de prix payés aux fermiers sur les différents marchés de la province, aura peut-être pour effet d'augmenter le prix au consommateur dans certaines parties de l'Ontario.

ALVIN HAMILTON:

**Pearson pourrait
bien songer à
quitter son poste**

OTTAWA — Alvin Hamilton croit que la nomination de Tom Kent au poste de sous-ministre de l'immigration et de la main-d'œuvre peut bien indiquer que M. Pearson a l'intention de démissionner. L'ancien ministre de l'agriculture dans le gouvernement Diefenbaker se demande, comme beaucoup d'autres personnes, dit-il, pourquoi M. Pearson a déplacé son principal conseiller politique à un poste qui le place désormais sous la protection de la loi de la fonction publique.

Selon M. Hamilton, le gouvernement pourra invoquer le fait que M. Kent, comme sous-ministre de M. Marchand à l'énergie, s'occupera désormais plus directement de la guerre à la pauvreté.

M. Hamilton a dit que M. Pearson a horreur des luttes intestines que connaît présentement le parti libéral. "Et il y a en ce moment dans ce parti toutes les raisons pour qu'un homme qui n'aime ni les élections et la politique songe à démissionner", a-t-il dit.



...et surtout pour ceux qui n'en ont pas!

En ce temps de Noël, que l'amour des hommes se porte plus encore aux déshérités du monde entier, et la joie de tous en sera plus profonde.



STEINBERG

pense à vous

Que ce Noël soit heureux pour tous!

WHYTE & MACKAY
IMPORTED FROM SCOTLAND



WHYTE & MACKAY
SCOTCH WHISKY
100% PUR

R.A.O. 112 H \$6.50

Office général des Grandes Marques, limitée

Bonn: le problème nucléaire de l'OTAN aura priorité sur la non-prolifération

BONN — "La solution du problème de la défense nucléaire au sein de l'OTAN a pour la République fédérale d'Allemagne la priorité sur la non-dissémination de l'armement atomique", a déclaré le chancelier Ludwig Erhard dans une interview accordée à la télévision allemande et enregistrée à Washington.

"Au cours de mes conversations à Washington, a ajouté le chancelier, l'accord à ce sujet a été complet avec le gouvernement américain. Je m'entretiendrai, à la fin de janvier, de la co-responsabilité nucléaire au

sein de l'OTAN avec le président de la République fédérale".

Le chancelier a catégoriquement rejeté la thèse selon laquelle le président Johnson n'aurait offert à la République fédérale une coopération dans le domaine spatial que comme "consolation" pour le refus de plans atomiques allemands allant plus loin que ce que Washington était prêt à consentir. "J'avais moi-même l'intention de parler de cette coopération au président Johnson, a déclaré le chancelier allemand, et j'ai été agréablement surpris de le voir aborder de lui-même cette question".

Les partis politiques allemands

Les partis politiques commentent très diversement les résultats du voyage du chancelier Erhard aux États-Unis. Tandis que les chrétiens-démocrates (C.D.U.) parlent d'un succès, les sociaux-démocrates (S.P.D.) affirment que le bilan du voyage n'est ni bon, ni mauvais.

Le porte-parole du groupe parlementaire C.D.U. affirme, dans le service de presse de son parti, que Johnson et Erhard ont posé les bases d'une nouvelle étape de la politique d'alliance occidentale. A Washington, estime-t-il, le principe de la participation de la République fédérale d'Allemagne dans la mise au point de la stratégie nucléaire a dû être admis. Le chancelier a déclaré-t-il enfin — a obtenu dans cette question ce qu'il désirait.

Pour le service de presse du parti socialiste, la seule chose que le chancelier ait obtenu à Washington est la confirmation que le président Johnson se désolait à toute demande allemande tendant à une véritable coopération à une force de défense atomique. Dans le communiqué final —

écrit le S.P.D. — il est question d'un "rôle approprié" que l'on veut concéder à la République fédérale dans la défense atomique. Il s'agit de "la déclaration la moins engageante" qui ait jamais été faite. Les projets tant discutés d'une force atomique multilatérale ou d'une force nucléaire atlantique sont à présent enterrés.

Critiques russes

MOSCOU — "Un pas en direction des revanchards", "des appétits insatiables", "un communiqué brumeux", telles sont les appréciations données par les Izvestia au sujet du communiqué Johnson-Erhard. S'inscrivant en faux contre l'affirmation des journaux américains selon laquelle le projet de forces multilatérales nucléaires est "enterré", le journal souligne que le communiqué ne note rien de tel, mais "au contraire, qu'il donne à Bonn un argument légal sur la route de l'arme nucléaire".

"Dans ses prétentions atomiques, Bonn a réalisé un progrès précis, mais ce progrès n'a pas éteint la soif atomique des revanchards ouest-allemands", conclut le journal.

Un nouveau coup d'État au Dahomey

COTONOU — Nouveau coup d'État au Dahomey. Devant "le spectacle des luttes des responsables politiques", le général Christophe Soglo, 56 ans, commandant en chef des forces armées dahoméennes, a décidé d'assumer personnellement le pouvoir.

Le général Soglo a annoncé la suspension de la constitution et la dissolution de toutes les assemblées du pays. Il a affirmé qu'aucun changement ne serait apporté à la politique extérieure du pays et demandé instamment à la population "de rester calme et de lui faire confiance".

C'est vers 6 h. 15 locales hier matin que le général Soglo en tenue de parachutiste et accompagné d'un groupe d'officiers a pénétré dans l'immeuble de la radio pour rendre publique sa décision. Une heure plus tard des soldats prenaient position devant les édifices publics, les ponts et des automobiles circulaient en ville. Le coup d'État s'est effectué dans le calme.

Des querelles opposent depuis la proclamation de l'indépendance en 1960 trois grands leaders: MM. Hubert Maga, Sourou Migan'Apithy et Justin Ahomadegbe, les deux premiers anciens présidents de la République, le dernier ancien vice-président de la République. Le commandant

en chef de l'armée, seule force stable du régime (2.600 hommes), était déjà intervenu à deux reprises pour pallier la carence des dirigeants civils, une première fois en 1963 en appuyant MM. Apithy et Ahomadegbe, la seconde fois en novembre dernier pour trancher le différend qui s'était élevé entre ces deux hommes, membres du parti unique dahoméen, pour le partage du pouvoir. L'armée avait remis le pouvoir à M. Congacou Tahirou, président de l'Assemblée qui avait annoncé une période constitutionnelle. Mais les querelles avaient repris au sein de l'Assemblée et c'est devant cette carence que l'armée a décidé d'assumer le pouvoir.

Le général Soglo a commencé à procéder à des consultations pour former un nouveau gouvernement. Les trois leaders dahoméens se trouvent toujours dans leurs résidences privées.

Le nouveau chef de l'État dahoméen était entré dans l'armée française en 1931 et a participé à la deuxième guerre mondiale. Il a également combattu en Indochine dans les rangs de l'armée française. Il est titulaire de la légion d'honneur et de la croix de guerre. Il est marié à une Française et a adopté plusieurs enfants.

La 20e session de l'Assemblée générale de l'O.N.U. a pris fin

NATIONS UNIES — L'Assemblée générale des Nations unies a terminé hier matin sa 20e session après avoir connu un dernier échange de propos acerbes entre les délégués américain et soviétique au sujet du Vietnam.

L'ambassadeur de l'URSS, M. Nikolai T. Fedorenko, a accusé les États-Unis de pratiquer l'escalade de la guerre au Vietnam en utilisant des produits toxiques et en augmentant "de sauvages bombardements".

Le chef de la délégation américaine, M. Arthur J. Goldberg a répliqué que les accusations soviétiques étaient mal fondées. Il a accusé à son tour M. Fedorenko "de violer les règles les plus élémentaires de bon goût" en soulevant des problèmes de la guerre froide durant les dernières heures de la session qui durait depuis trois mois.

"J'estime que plusieurs délégations partagent mes sentiments d'outrage", a-t-il ajouté.

Ce à quoi M. Fedorenko a riposté: "Si mes paroles vous offensent, n'oubliez pas qu'un peuple est plongé dans un bain de sang".

Cet échange de propos a eu lieu au moment de la ratification d'une résolution exhortant tous les pays à s'abstenir d'intervenir dans les affaires intérieures d'autres pays, soit directement, soit par subversion ou terrorisme, seule la Grande-Bretagne s'est abstenue de voter lors de la ratification de cette résolution approuvée à l'unanimité.

Cette résolution soumise tout d'abord par l'Union soviétique visait la politique des États-Unis au Vietnam et dans la République dominicaine. Les allusions à la subversion ont été ajoutées par les pays occidentaux.

COOPERATION EST-OUEST

Dans sa dernière séance de nuit, l'Assemblée a ratifié plusieurs recommandations de sa commission politique: elle a entériné à l'unanimité une résolution d'inspiration roumaine qui préconise le développement de la coopération entre les pays européens. Cette résolution a été saluée par le secrétaire général U. Thant comme "une manifestation de la disparition progressive de ce qu'on appelle la guerre froide".

FINANCES

Des diplomates n'ont pas caché leur désappointement par suite de l'échec de l'Assemblée de trouver une formule pour financer les opérations de paix de l'ONU.

Rien n'indiquait non plus que les grandes puissances soient disposées à promettre d'importantes contributions afin d'effacer le déficit de \$100 millions auquel les Nations unies doivent faire face à cause du refus de l'URSS, de la France et d'autres pays de défrayer une partie des dépenses encourues par les missions de paix de l'ONU.

Dans les dernières heures, l'Union soviétique s'est abstenue de voter pour approuver le budget de l'organisation internationale pour 1966 qui s'élève à \$121.567.420 et averti qu'elle ne paierait pas sa quote part pour une demi douzaine de sujets, notamment l'intérêt sur les obligations de l'ONU et les missions de l'ONU en Corée.

La répartition des responsabilités financières pour les grandes puissances n'a pas changé; elle est de 31,91 pour cent pour les États-Unis, de 14,92 pour cent pour l'URSS, de 7,21 pour cent pour la Grande-Bretagne et de 3,17 pour cent pour le Canada.

Dans la journée de mardi l'ambassadeur du Canada, M. Paul Tremblay aurait remis à la caisse de l'ONU un chèque de \$3.642.948 en dollars américains représentant une contribution volontaire du Canada.

ROY JENKINS A

L'INTÉRIEUR

Léger remaniement ministériel en G.-B.

LONDRES — Le remaniement auquel a procédé hier M. Harold Wilson ne comporte qu'une modification importante: la nomination de M. Roy Jenkins au poste de ministre de l'Intérieur est une promotion considérable.

Elle le fait entrer au cabinet proprement dit, qui reste composé de 23 membres, tandis que le ministre Wilson continue toujours le chiffre-record de 103 ministres ou sous-secrétaires d'Etat.

C'est M. Frederick Mulley qui devient ministre de l'aviation à la place de M. Roy Jenkins, sans être aussi franchement pro-européen que son prédécesseur. M. Fred Mulley, qui était ministre adjoint de la défense, avait souvent pris part aux réunions de l'UEO et est très au courant des relations entre la Grande-Bretagne et l'Europe. Cependant l'Europe perd en M. Jenkins son défenseur le plus ferme en matière de coopération industrielle dans l'aéronautique.

Autre promotion significative: Mme Barbara Castle, jusqu'à présent ministre de l'aide aux pays d'Outre-mer, reste membre du cabinet au poste de ministre des transports, ainsi occupé pour la première fois par une femme. Sa tâche est considérable (rénovation des chemins de fer, problème presque insoluble de la circulation dans les villes) et ses prédécesseurs, qu'ils soient conservateurs ou travaillistes, s'y sont toujours brisés les dents. Le dernier en date, M. Tom Fraser très critique, a préféré démissionner. Il avait la perspective de se voir mettre en difficulté par les revendications de salaires des cheminots, présentées malgré la politique des revenus décidée par M. George Brown, ministre de l'économie, et acceptée par les syndicats.

En revanche, M. Anthony Greenwood, tout en restant membre du cabinet, rétrograde du poste de ministre des colonies à celui, plus modeste, de ministre de l'aide aux pays d'outre-mer.

Risque de chômage en Rhodésie

SALISBURY — M. Ian McLean, ministre rhodésien du travail, a annoncé hier soir

que les sanctions économiques britanniques provoqueraient du chômage "dans certains secteurs de l'industrie". Le ministre a donné ensuite des précisions sur le plan que le gouvernement entend adopter pour lutter contre le chômage et trouver de nouveaux débouchés pour la main-d'œuvre. Toutefois, le ministre de l'information, M. John Howman, a demandé aux journalistes de ne donner aucun détail sur ce plan; "Il ne faut pas donner à nos adversaires, a-t-il dit, la possibilité de prendre des contre-mesures".

Le ministère du travail fera fonction d'office national de la main-d'œuvre et tous les chômeurs devront se faire inscrire dans l'un des bureaux du ministère répartis dans le pays.

LUSAKA — La consommation d'essence sera soumise à des restrictions à partir d'aujourd'hui en Zambie. Des cartes de rationnement seront délivrées. Cette situation est indirectement due à l'embargo sur le pétrole décrété par la Grande-Bretagne à l'encontre de la Rhodésie. Cette dernière, à titre de représailles, refuse en effet de laisser transporter par son territoire le pétrole destiné à la Zambie.

Malaise au sein du parti conservateur britannique

LONDRES — L'ampleur de la "révolte" au sein du parti conservateur, que les votes in-

tervenus il y a 24 heures aux Communes ont mise en relief, provoque un profond malaise dans les rangs tory.

Ces votes soulignent, en outre, le grand désarroi que la crise rhodésienne soulève parmi les députés conservateurs.

Défiant les directives de leurs chefs de file qui leur recommandaient de s'abstenir, une cinquantaine de députés conservateurs ont voté contre l'embargo sur le pétrole à destination de la Rhodésie. Mais, événement plus grave peut-être pour M. Edward Heath, leader de l'opposition, une quarantaine d'autres ont au contraire mélangé leurs suffrages à ceux des travaillistes et libéraux en faveur de cette sanction.

A la veille du congrès parlementaire de fin d'année, le parti tory offre ainsi l'image d'une formation profondément divisée du moins en proie à un grand désarroi.

Plusieurs députés conservateurs de gauche, apprenant d'autre part, reprocheront à M. Heath d'avoir rompu l'union nationale observée en Grande-Bretagne depuis le début de la rébellion rhodésienne. Ils craignent que cette rupture, intervenue au cours d'un premier vote aux Communes, ne consolide les positions du régime Smith et n'expose la Grande-Bretagne à de nouvelles attaques de la part des pays africains, à l'ONU ou au sein du Commonwealth.

Ulbricht songerait à se retirer en juin

BERLIN — M. Walter Ulbricht, président du Conseil d'Etat et premier secrétaire du parti socialiste - communiste unifié (S.E.D.), se retirerait en juin 1966 de la vie politique. Selon le quotidien ouest allemand de Bonn "General Anzeiger" qui publie cette information, son successeur pourrait être M. Erich Honecker, secrétaire du Conseil national de défense et responsable des questions de sécurité au bureau politique du parti S.E.D.

Le "General Anzeiger" qui se base pour émettre cette hypothèse sur des allusions faites par des diplomates orientaux en poste à Berlin-Est, précise que le départ du chef de l'Allemagne de l'Est pourrait avoir lieu à l'occasion de son 73e anniversaire en juin prochain. Des questions de santé seraient à l'origine de la décision de M. Walter Ulbricht.

Le don de la vigne...

MOULIN A VENT

(430-H)

MACON SUPERIEUR

(430-B)

CHABLIS

(447-G)

VINS FINS SIGNÉS

THORIN

UN GRAND PRODUIT DE FRANCE

Office général des Grandes Marques, limitée

Enquête sur le système d'évaluation douanière appliqué par les E.-U.

WASHINGTON — M. Christian Herter, représentant spécial des États-Unis pour les négociations commerciales, a annoncé hier que sur les instructions du président Johnson, il a demandé à la commission des tarifs douaniers d'effectuer une enquête sur le système d'évaluation douanière appelé "ASP" (American selling price — prix de vente américain).

Ce système qui est appliqué pour les importations de cer-

tains produits chimiques benzéniques, de chaussures à semelles de caoutchouc, de gants tricotés et de clams en conserve consiste à calculer le droit de douane ad valorem sur la base du prix de vente au gros de ces produits aux États-Unis et non sur le prix à l'exportation au départ du pays d'origine. Il a été l'objet de sévères critiques de la part des pays étrangers dans le cadre des négociations tarifaires du Kennedy Round.

Digne couronnement d'un bon repas



UN GRAND PRODUIT DE FRANCE

Office général des Grandes Marques, limitée

"Faites comme nous"

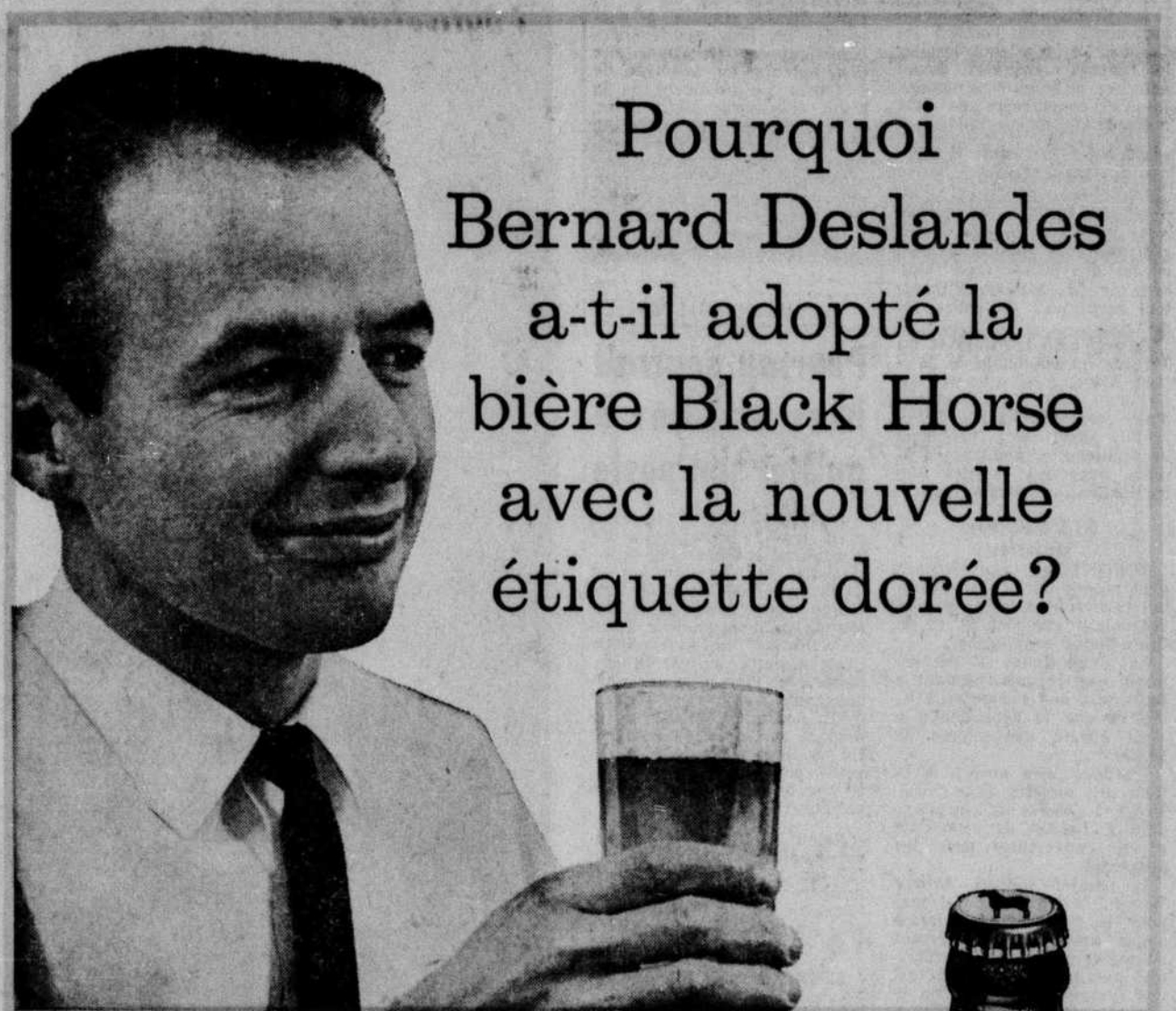
OFFREZ-VOUS UN NOËL PAYÉ D'AVANCE!



Inscrivez-vous dès aujourd'hui au Club-Épargne de Noël 1966.

Vous recevrez gratuitement deux jolies chandelles de Noël... avec les meilleurs vœux de...

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
La Banque qui vous aide à faire des heureux



M. Bernard Deslandes de Ville St-Michel

Bernard Deslandes sait que l'or est un signe de supériorité et aussi de qualité. Voilà pourquoi il a essayé la bière Black Horse pour ensuite l'adopter comme sa bière préférée.

***Lors d'une récente épreuve de dégustation auprès des consommateurs du Québec, 3 sur 5 ont préféré, sans voir les étiquettes, la bière Black Horse à une autre marque de bière populaire et compétitive.**

(Sondage effectué par une compagnie indépendante)

Faites cette épreuve vous-même! Versez un verre de bière Black Horse. Examinez la mousse. Humez l'arôme agréable. Mieux encore, dégustez sa saveur exceptionnelle. Vous saurez pourquoi la bière Black Horse est supérieure, pourquoi elle satisfait vraiment celui qui a soif de bière.

Black Horse

Maintenant avec étiquette dorée

BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC PAR DOW, LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC



L'épiscopat crée une commission oecuménique pour favoriser les relations avec les autres Eglises chrétiennes



Les erreurs des autres...

Le premier paragraphe d'une dépêche parvenue hier de New York donnerait assurément des armes à ceux qui persistent à comparer une Foire à une Exposition et ont une nette propension à n'accepter les exemples, en Amérique du Nord, que s'ils viennent du Sud.

Ce préambule n'a d'autre but que d'adoucir un peu l'impact du texte ci-dessous.

NEW YORK, (AFP) — La Foire mondiale de New York aurait perdu au cours de ses deux ans d'existence plus de 40 millions de dollars, affirme un rapport publié par les services du contrôle des finances de New York.

Ce déficit serait dû notamment à une gestion défectueuse, à des contrats signés de façon irrégulière, à des prêts et des paiements d'une utilité contestable et à une mauvaise organisation des services s'occupant de la sécurité et de la propriété de la Foire.

Le rapport ajoute que la Foire ne possédait que 756,000 dollars nets quand elle a fermé ses portes et que divers exposants lui doivent plus de trois millions de dollars dont deux ne seront certainement pas remboursés. Le rapport déclare enfin que ce déficit va s'accroître à cause des frais de démolition estimés à 12 millions de dollars.

Les services du contrôle des finances ont effectué cette étude après avoir été informés, en novembre dernier, qu'il était douteux que la Foire puisse rembourser les 24 millions de dollars prêtés par la ville pour aménager le site où elle a eu lieu.

doivent nous servir d'enseignements

On ne le redira jamais assez, une Exposition n'est pas une Foire, l'Exposition universelle du Canada n'a pas été mise sur pied dans le même esprit qui anima les initiateurs de l'entreprise new-yorkaise. Il n'en reste pas moins que les erreurs, désormais indiscutables mais qui n'ont pas fini d'être discutées, de nos voisins du Sud, devront être constamment présentes à la mémoire des hauts fonctionnaires chargés de réaliser la plus ambitieuse manifestation de l'histoire canadienne.

Le conseiller juridique de la compagnie canadienne, l'avocat Jean-Claude Delorme, fait face à une lourde responsabilité (dont il semble du reste très conscient) puisqu'il lui faut établir dans leurs moindres détails les contrats de participations. Bien sûr, les participations nationales ne présentent guère de danger car aucun pays, engagé dans l'Expo, ne voudrait détruire aux yeux des Canadiens la réputation qu'il se sera faite à grands frais. On imagine mal, dès lors, que les participations étrangères donnent lieu à des difficultés qui se traduiraient au bilan de l'Exposition comme dans celui de la Foire de New York.

Mais il est d'autres participations, privées celles-là, au sujet desquelles la plus grande prudence s'impose. On voit mal une grande société canadienne, ayant pignon sur rue, être moins fidèle à ses engagements que ne le seront les gouvernements étrangers; elles aussi ont une réputation à conserver. Mais les autres participants commanditaires, concessionnaires, n'auront pas tous les mêmes scrupules. Il serait assurément d'intérêt de savoir si tous les concessionnaires qui ont offert leur "aide" à l'Expo ont réglé leur compte à New York.

Quant à l'organisation des services, il y a peut-être, là aussi, des enseignements à tirer des dépenses exagérées de l'entreprise new-yorkaise.

On se montre étonnamment discret, place Ville-Marie, au sujet d'un rapport dont la rumeur a voulu qu'il soit très sévère.

Des spécialistes auraient établi, murmure-t-on, que pour faire le travail qu'ils font, certains services pourraient être délestés d'un excès de personnel qui fait cruellement défaut en d'autres lieux.

Sans vouloir monter en épingle le bilan de New York, ni en faire des gorges chaudes, on ne peut qu'engager les responsables de Montréal 67 à l'examiner attentivement.

Québec promet d'aider la jeune ville de Laval

Le comité exécutif de Laval a reçu du ministre des affaires municipales la promesse d'une collaboration très étroite pour résoudre les problèmes auxquels doit faire face la jeune cité.

Le maire Jacques Tétrault et les membres du comité, MM. André Lagarde, Jacques Bourdon, Armand Cloutier et Bruno Faucher ont eu, mardi matin, une longue entrevue avec M. Pierre Laporte à Québec.

M. Tétrault s'est déclaré très satisfait de l'accueil réservé par le ministre à la délégation qu'il dirigeait.

M. Laporte a dit le maire de Laval, semble pleinement conscient des difficultés que nous avons à affronter dans la création des structures de notre jeune ville et il nous a assuré que son ministère nous accorderait son appui le plus entier.

Lors de la présentation du premier budget de la nouvelle ville, le maire Tétrault a regretté d'être contraint par la loi de soumettre un budget qui établit un taux de taxation uniforme alors que l'évaluation n'a pu encore être uniformisée. Le maire avait alors manifesté publiquement son intention d'obtenir de la législature des amendements à la charte de la ville pour faire disparaître certaines causes d'injustice et apporter, en cours d'année fiscale, les ajustements qui s'imposent.

Le ministère de la voirie attendait hier soir le rapport préliminaire des ingénieurs conseillers Lalonde & Valois sur la tragédie qui a fait sept morts la semaine dernière lors de l'effondrement d'une section de l'échangeur Turcot en construction à Montréal.

C'est la firme Lalonde & Valois qui avait fait les plans et devis de l'échangeur et qui était responsable de la surveillance des travaux.

Le ministère attendait également d'ici quelques jours le rapport qu'il avait fait faire par des ingénieurs conseillers sur la mort de treize personnes sur l'échelle des salaires, dans un caisson en construction du nouveau pont de Trois-Rivières.

La CECM signe trois conventions

La Commission des écoles catholiques de Montréal a signé lundi des conventions collectives avec les trois syndicats de la CSN représentant respectivement le personnel de l'administration, celui de l'entretien et les concierges.

Ces conventions, qui font suite à l'accord de principe intervenu le 1er novembre dernier à l'issue d'une grève d'une journée, couvrent tout le personnel non enseignant. Elles engagent les parties pour une période de trois ans, soit du 1er juillet 1965 au 30 juin 1968. Elles uniformisent, dans toute la mesure possible, les clauses de nature générale telles que le régime d'assurance, les vacances et le plan de pension. Elles accordent des augmentations de salaire aux employés des trois groupes:

- 1) au personnel administratif (environ 725 employés), des augmentations consécutives de 7 p.c. pour trois ans (basées sur l'échelle des salaires au 30 juin 1965), soit une moyenne de 6,2 p.c.;
- 2) au personnel d'entretien (environ 775 employés), un salaire basé sur les taux du décret de la construction pour la région de Montréal, en établissant une relation avec les fonctions non soumises à un tel décret, moins 7 p.c. pour tenir compte des bénéfices marginaux payés en plus;
- 3) aux concierges (environ 310 employés), une augmentation moyenne de 6 p.c., qui équivaut à \$1,000 après trois ans. Répartis en huit catégories, ces employés gagnent cette année de \$4,800 à \$6,000 et gagneront \$900 ou \$400 de plus, l'an prochain, selon les cas, et en 1967-68, \$300 de plus.

L'épiscopat catholique du Canada vient d'établir une Commission oecuménique tendant à promouvoir les relations avec les autres Eglises chrétiennes du pays, a-t-on annoncé à Toronto, hier.

Le nouvel organisme entrera en contact avec les dirigeants et les mouvements nationaux des autres Eglises, a révélé le P. John Keating, directeur de la commission, dont les bureaux seront à Toronto. Cette initiative résulte directement de la promulgation du

décret conciliaire sur l'oecuménisme, le 21 novembre 1964.

Le P. Keating a dit que le premier souci de la commission sera de susciter un véritable dialogue en matière de théologie entre l'Eglise catholique et les autres Eglises chrétiennes.

Des conversations seront aussi entreprises avec les groupes religieux juifs et autres groupes non chrétiens, bien qu'ils soient considérés comme étant hors du champ de l'oecuménisme. Les rencontres

avec les groupes chrétiens et non chrétiens pourraient conduire à une collaboration au sujet de problèmes sociaux tels que le crime, la pauvreté, l'alcoolisme et la narcomanie.

La commission est formée de deux sections, anglaise et française. Cette dernière se compose de Mgr Paul Grégoire, évêque auxiliaire de Montréal, de Mgr Antoine Hucault, évêque auxiliaire de St-Basile, et de Mgr Adolphe Proulx, évêque auxiliaire de Sault Ste-Marie.

Le gouvernement comblerait sans délai les 12 vacances au Sénat

OTTAWA — A moins d'un mois de l'ouverture du parlement, les nombreuses vacances à combler à la Chambre haute font l'objet de sérieuses discussions dans les cercles politiques de la capitale fédérale.

Il y a en effet 12 sièges vacants à la Chambre rouge. Actuellement seules deux provinces sont pleinement représentées au Sénat.

Deux fois la semaine dernière, le premier ministre Pearson a mentionné devant les journalistes qu'il réfléchit à la question.

Plusieurs facteurs laissent croire à des nominations à brève échéance:

- Une tradition s'est établie voulant que le premier ministre du jour nomme peu après les élections des organisateurs de son parti, des députés défaits et des ministres qui prennent leur retraite.
- Les deux Chambres se réunissent le 18 janvier, il est probable que M. Pearson fera l'objet de pressions pour que tous les sièges aient alors des titulaires.
- La Colombie-Britannique et l'Alberta sont vraiment sous-représentées au Sénat. Chacune a droit à six sièges, la première compte actuellement deux vacances et la seconde trois.

Sur 24 sièges, le Québec compte deux vacances; l'Ontario, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard ont chacune un siège à pourvoir.

Le Manitoba et la Nouvelle-Écosse sont représentés complètement, la première a droit à 10 sièges et la seconde à six.

L'âge de la retraite

Des rumeurs veulent que les deux ministres défaits le 8 novembre dernier — M. Harry Hays, Agriculture et M. Watson MacNaught, Mines — soient nommés à la Chambre haute.

Toutefois, le premier ministre a déclaré lundi que M. Hays aimerait se porter candidat lors d'élections partielles s'il se produisait une vacance d'ici quelques mois. Cela pourrait se produire si un député était "élevé" au Sénat.

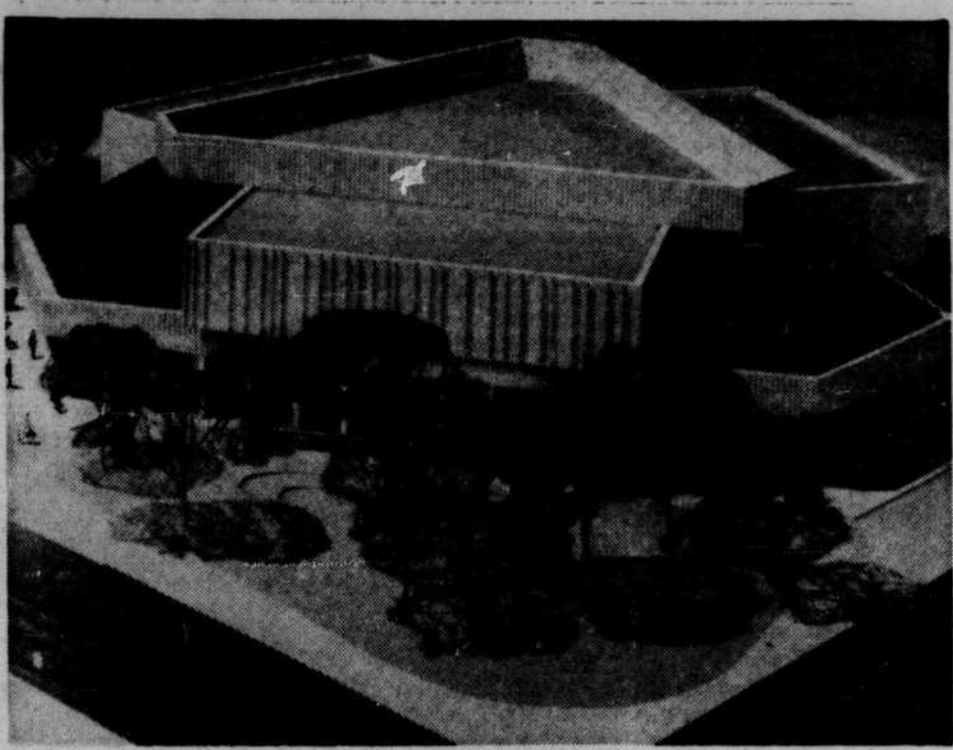
Il est possible que M. Alan Macnaught, âgé de 62 ans, qui ne s'est pas porté candidat

le 8 novembre, soit nommé sénateur lorsque les députés lui auront trouvé un successeur à la présidence des Communes.

Le premier ministre a laissé entendre que M. Pickersgill, ministre des Transports, pourrait bien être nommé au Sénat lui aussi une fois adopté le projet de refonte de la loi sur les chemins de fer.

M. René Tremblay, âgé de 43 ans, qui a démissionné du ministère des Postes pour raisons de santé, pourrait suivre M. Pickersgill vers la Chambre rouge.

Il pourrait se produire d'autres vacances sous peu car 32 sénateurs ont plus de 75 ans. Aux termes d'une loi adoptée en juin dernier, ils ont jusqu'au premier juin suivant leur soixante-quatrième anniversaire pour décider s'ils restent au Sénat à \$15,000 par année ou s'ils prennent leur retraite avec une pension de \$8,000 par année.



Le Jardin des étoiles sera construit à proximité du Lac des Dauphins, dans la Ronde, le parc d'attractions de l'Expo 67, au coût de \$1,100,000. Cet édifice permanent servira à quatre usages différents: le matin, il servira de salle de réunion à des groupes de visiteurs; en fin d'avant-midi, on y présentera des spectacles pour enfants; en fin d'après-midi, il deviendra le rendez-vous des adolescents pour se transformer le soir en cabaret international.

L'Expo aura une salle de spectacle et de danse curieusement nommée 'jardin'

La compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 a commencé la construction du Jardin des étoiles, édifice permanent à multiples usages, qui sera érigé dans la Ronde, le parc d'attractions de l'Expo 67, au coût de \$1,100,000.

Le Jardin des étoiles, construction (sic) triangulaire d'une architecture nouvelle, sera construit à proximité du Lac des Dauphins, dans le parc de 110 acres qui forme l'extrémité sud de l'île Sainte-Hélène, l'une des deux îles qui constituent avec la jetée Mackay (rebaptisée "Cité du havre") l'emplacement de l'Expo 67.

Le Jardin des étoiles servira à quatre usages différents. Le matin, il servira de salle de réunion à des groupes de visiteurs de la Ronde; en fin de matinée jusqu'au début de la soirée, le Jardin des étoiles deviendra le rendez-vous des adolescents. Une "discothèque à go-go" (si "la danse à go-go" est encore à la mode en 1967) pourra se transformer à compter de 21 heures en un cabaret international.

Une conception nouvelle

Les directeurs de l'Exposition décrivent le Jardin des étoiles comme un édifice d'une conception entièrement

nouvelle. Il est constitué d'une scène triangulaire entourée de trois rangées de tables et de trois sections de sièges de théâtre. La capacité totale du Jardin des étoiles est de 1,500 places.

Trois plates-formes hydrauliques, deux de 8 pieds de diamètre et l'une de 20 pieds, seront aménagées sur le parterre de danse. La plate-forme de 20 pieds de diamètre peut être élevée mais aussi abaissée sous le plancher afin de servir de fosse d'orchestre. Une quatrième plate-forme, installée sous celle de 20 pieds, pourra également être utilisée. Trois bars seront aménagés au niveau du parterre de danse aux coins de celui-ci.

Un programme continu...

Un casse-croûte à l'entrée de la salle sera ouvert toute la journée. On ne vendra de l'alcool qu'à compter de l'ouverture du cabaret, le soir. Le cabaret, qui sera ouvert sept soirs par semaine jusqu'à 2h30 du matin, offrira un programme continu de musique de danse et de spectacles. Trois artistes de réputation internationale, y donneront des spectacles chaque soir. Plusieurs de ces vedettes en seront à leur première venue en Amérique du Nord. Aucun artiste

ne sera engagé pour moins d'une semaine et plus de trois.

...de spectacles rapides

La compagnie de l'Exposition a voulu appliquer, dans le Jardin des étoiles, la règle qui régit tous les spectacles présentés dans l'enceinte de l'Expo. Il s'agit, on le sait, de ne présenter que des spectacles d'une demi-heure au maximum pour ne pas immobiliser le visiteur trop longtemps. Le prix du couvert sera minime. L'atmosphère du Jardin des étoiles et l'agencement des spectacles seront tels que les clients pourront entrer et sortir quand bon leur semblera.

Le parterre de danse aura une superficie de 1,750 pieds carrés et pourra accueillir 300 couples. Les plates-formes hydrauliques pourront être élevées jusqu'à une hauteur maximale de quatre pieds six pouces.

Le Jardin des étoiles est un projet conçu par l'architecte montréalais Max Roth, et c'est un spécialiste new-yorkais, Abe Feder, qui a mis au point le système d'éclairage.

(communiqué Expo)

Les CSL et l'agriculture

Les Canada Steamship Lines Ltd annoncent leur participation à l'Expo 67, en devenant l'un des commanditaires du pavillon thématique "L'homme et l'alimentation".

Au cours d'une cérémonie de signature du contrat, hier matin, à laquelle assistait le président de la compagnie, M. T. R. McLagan, le sous-commissaire général de l'Expo, M. Robert F. Shaw, et d'autres représentants de l'Expo, il a été révélé qu'une somme de \$100,000 serait consacrée par les CSL au secteur de la mise en marché du pavillon de l'Agriculture.

Le secteur de la mise en marché du pavillon, illustrera les différentes phases de l'acheminement des produits agricoles avant la distribution aux consommateurs. Les concepteurs du projet ont représenté les produits de l'agriculture par des symboles abstraits ou de grosses boules de différentes couleurs qui seront constamment en mouvement et qui déclencheront des mécanismes, le tout accompagné de musique.

Selon le Dr J. H. Hare, directeur du projet, la participation des CSL "est logique autant que bienvenue puisque le système de transport qu'elle représente est essentiel au succès de la mise en marché et au transport des aliments dans le monde."

Le pavillon thématique "L'homme et l'alimentation" occupera le plus grand emplacement de l'Expo 67 soit sept acres et demi. Il illustrera l'urgence de réaliser une production de vivres qui réponde aux besoins grandissants d'une population mondiale en rapide croissance. Des solutions à ce problème seront suggérées. Le coût total de l'entreprise est évalué à quatre millions.

Le Dr Hare a déclaré hier que de nouvelles commandes seraient bientôt annoncées.

CLAUDE CHAMPAGNE

Les directeurs et le personnel de BMI CANADA LTD. regrettent la perte de leur directeur des éditions et cher ami le 21 décembre, 1965.

ELLE EST BOULEVERSAUTE!

PENNY GERRARD

diseuse, comédienne, vedette du cinéma et de la télévision — en primeur au Canada

jusqu'au 2 janvier au WINNER'S CIRCLE

l'élégant nouveau cabaret du Cardy-Alpine Inn

Spécialités: grillades succulentes chaque soir de 8h. à la fermeture.

Dans la salle à manger, Ray Desmarais vous enchante aux accords de l'orgue Hammond.

Danse et divertissements tous les soirs au salon Mt. Baldy.



Cardy-Alpine Inn and cottages

Seulement 50 milles au nord de Montréal par l'autoroute sortie 29

Vernon G. Cardy, président, Ste-Marguerite Station, Qué.

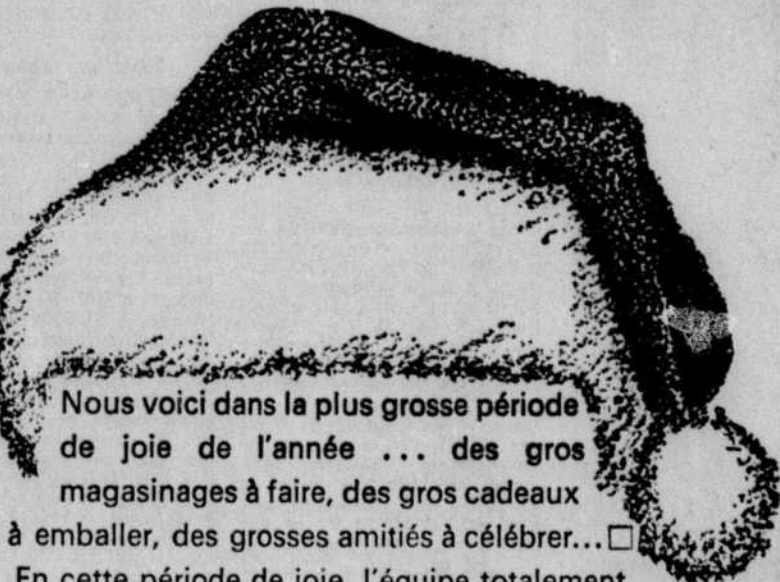
L'apéro de réputation mondiale

si frais
si bon



R.A.Q.222-C \$6.80

Office général des Grandes Marques ltée



Nous voici dans la plus grosse période de joie de l'année... des gros magasinages à faire, des gros cadeaux à emballer, des grosses amitiés à célébrer... En cette période de joie, l'équipe totalement canadienne-française des Distilleries Marchand recommande autant la modération à l'usage que le bon goût à l'achat. C'est le plus sûr moyen de vous assurer d'heureuses Fêtes, une année prochaine prospère et la joie de trinquer souvent avec du bon Gros Gin Marchand.

LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITÉE véritablement canadiennes-françaises



15 oz (no 168D de la Régie) \$2.10
25 oz (no 165E de la Régie) \$4.80
40 oz (no 166F de la Régie) \$7.30

Pelletier: la démocratie n'est pas morte au pays de de Gaulle

par Guy FERLAND

Le nouveau député d'Hoche-laga aux Communes, M. Gérard Pelletier, interprète l'élection française comme un sursaut de la démocratie que plusieurs croyaient morte dans le pays du général de Gaulle. Ayant observé sur place le déroulement de la campagne électorale, il conclut que lorsque la démocratie a déjà vécu chez un peuple, et lorsque des hommes savent présenter clairement à la population les vrais problèmes, il n'y a pas lieu de s'inquiéter de la liberté.

Car ce qui ressort de cette campagne selon M. Pelletier, c'est le fait que des hommes sans ressources matérielles, inconnus dans certains cas, aient réussi à faire de l'élection présidentielle le centre d'intérêt de la vie française au point où 85 pour cent des électeurs aient voté, un pourcentage jamais atteint dans l'histoire du suffrage universel en France. Et cela au moment même où tout le monde disait que la vie politique était morte, que les Français, somnolents après sept années de stabilité à la de Gaulle, étaient dépolitisés.

M. Pelletier, qui était l'invité du club Kivania à une neuve hier, a refusé d'ajouter quoi que ce soit à ce qu'il a dit ou écrit ces jours derniers sur ses impressions de nouveau député, autour du thème de la désillusion d'être tenu à l'écart de l'exercice réel du pouvoir. Mais les propos qu'il a tenus sur l'élection française laissent entendre qu'il ne s'est pas tout à fait d'une désillusion.

Il a rappelé que de Gaulle avait été porté au pouvoir en 1958 à la faveur de la révolte des militaires d'Algérie qui menaçaient de descendre à Paris pour instaurer un régime dictatorial, ce qui évidemment le plaçait dans une position de corbeille pour exercer un pouvoir très personnel auquel les ministres ne participaient que comme les prolongements de ses bras.

Malgré tout, a dit M. Pelletier, de Gaulle avait aboli la censure, donné à la presse un

régime de liberté dont personne n'avait à se plaindre, et laissé les syndicats en paix. L'économie marchait bien, de sorte que tout le monde disait que c'était fini de la démocratie en France, la population étant endormie par la stabilité et rien n'ayant l'air de pouvoir faire échec au pouvoir personnel du président qui avait même réussi à diviser le vote des partis jusqu'au point que des communistes votaient pour lui.

Telle était la situation six semaines avant l'élection, alors que personne n'imaginait que de Gaulle ne pût être élu haut la main dès le premier tour de scrutin. Au mois de juin, Gaston Defferre avait échoué dans sa tentative de rassembler les votes de la gauche. Mais voici que 2 mois avant l'élection, François Mitterrand s'amène qui prétend faire de même. Un inconnu, Lecomte, et d'autres candidats marginaux sont sur les rangs. Tous ces candidats canalisent l'opposition des Français sur différents aspects de la politique intérieure dont ils ont lieu d'être insatisfaits. Nos problèmes d'écoles et d'hôpitaux, dit M. Pelletier, ne sont rien à côté de ceux de la France.

Dans l'ensemble, continue M. Pelletier, de Gaulle avait adopté une politique libérale sans en ce qui concerne la radio et la télévision. Pendant toute la durée de son septennat, seuls les représentants du pouvoir pouvaient s'y faire entendre. Et voici que tout à coup pendant la campagne, en vertu de dispositions constitutionnelles, les représentants de tous les partis peuvent parler directement à la population et expliquer leurs points de vue.

Il s'est alors produit quelque chose de jamais vu à Paris: aux heures d'émissions politiques, les rues, les restaurants et les cinémas étaient vides. La campagne était devenue le centre d'intérêt de la vie française, et les Français en suivaient le déroulement en famille, le soir à la table. Parallèlement, les assemblées monstres qu'on n'avait pas vues depuis de nombreuses années ont recommencé.

Il s'est produit quelque chose d'encore plus extraordinaire au deuxième tour de scrutin: l'entrée de de Gaulle dans la campagne. Lui qui avait l'habitude des discours olympiques commençant par "Françaises, Français", est en-

tré de plain pied dans la bataille et s'est révélé un redoutable adversaire politique de la taille de Churchill. A la télévision, il a répondu pour la première fois aux questions des journalistes avec un don de la formule qui tenait de la performance et soulevait la curiosité.

"Les Français qu'on croyait endormis ne l'étaient pas, a conclu M. Pelletier. Et c'est d'ailleurs la seule chose importante que je voudrais vous dire: tous ceux qui sonnent le glas de la démocratie sont singulièrement pessimistes."

RÉGIME DES RENTES

Les électriciens ne sont pas satisfaits du mode de cotisation

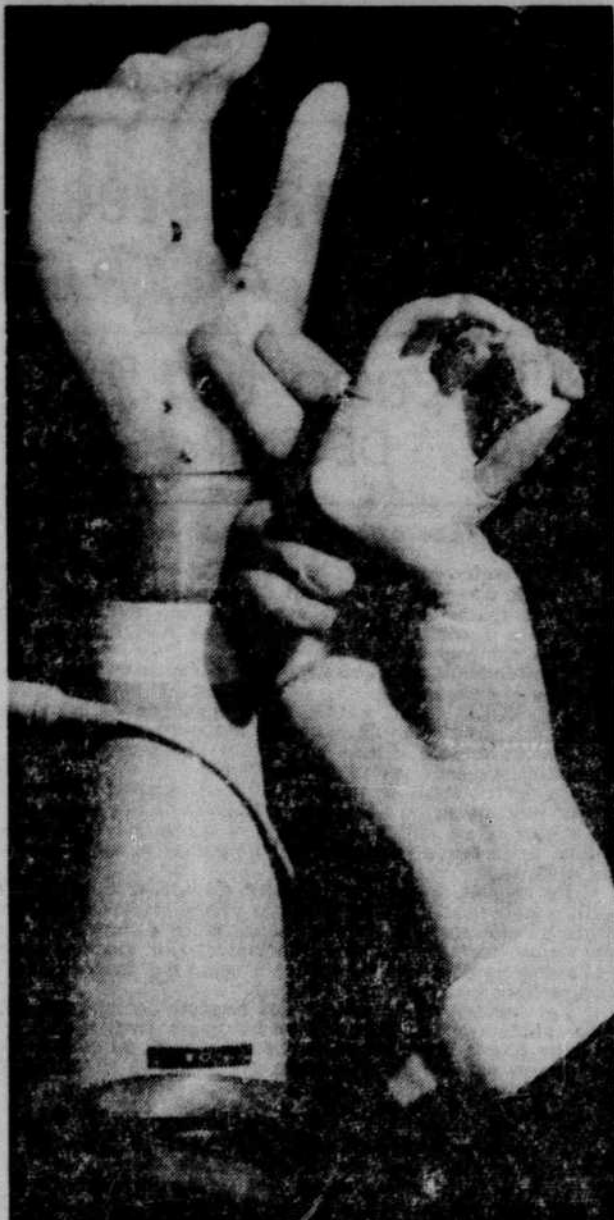
QUEBEC — La Corporation des maîtres électriciens de Québec a manifesté son intention de protester auprès du gouvernement afin que soit modifié le mode de cotisation du régime des rentes du Québec qui, de l'avis du président, coûterait entre un et trois millions de dollars à l'industrie de la construction.

A l'issue d'une réunion du bureau d'administration, M. Alexandre Beaulieu a expliqué que la majorité des travailleurs de la construction devaient "sauter" d'un emploi à l'autre au moins deux fois par année.

Or, à cause de l'obligation pour chaque employeur de cotiser ses employés selon une table établie d'avance sur une base annuelle, il arrivera que l'employeur et le salarié devront payer toute l'année des versements au régime des rentes. Alors que l'employeur aura droit à un remboursement à la fin de l'année, l'employeur, de dire M. Beaulieu, n'aura droit à aucun remboursement.

"Il est injuste, a déclaré M. Beaulieu, que l'industrie de la construction soit plus fortement cotisée que d'autres industries par le régime des rentes du Québec."

"La construction, a-t-il poursuivi, a déjà été fortement ébranlée par l'imposition d'une taxe spéciale de 11 p.c. Si on continue à trop la taxer, il deviendra bientôt financièrement impossible de se construire une maison."



Grâce à la collaboration étroite des services scientifiques de la société Northern Electric et de l'Institut de réadaptation de Montréal, des composants électroniques "miniaturisés" vont être mis au point afin de permettre la fabrication de petites mains artificielles spécialement destinées aux enfants handicapés. La vignette ci-haut permet de comparer une prothèse pour enfant avec la main de conception russe dont l'Institut a répandu l'usage au Canada. Cette main est faite de matière plastique qui imite à s'y méprendre une main humaine. Les techniciens de Northern Electric s'attachent surtout à fabriquer un amplificateur minuscule qui s'intégrera aux électrodes qui dirigent le fonctionnement de la main artificielle.

SCIENCE et TECHNIQUE

Conférences scientifiques pour les jeunes

OTTAWA. — Les merveilles de la science feront l'objet de conférences illustrées offertes aux jeunes durant la période des Fêtes par la faculté des sciences pures et appliquées de l'université d'Ottawa. Pour la dixième année consécutive, les écoliers de la région d'Ottawa pourront assister, du 23 au 30 décembre, à quatre conférences scientifiques, accompagnées de démonstrations et ayant pour but d'initier les jeunes aux phénomènes de la science. Le Dr Keith J. Laidler, directeur du département de chimie, donnera la première conférence, en anglais, et intitulée "Explosions", le mardi 28 décembre à 2h30 de l'après-midi. (Le Dr Peter Morand, professeur adjoint de chimie, donnera également une conférence portant sur les "Explosions", mais en français, le mardi 28 décembre, à 4h de l'après-midi.)

Comme par les années passées des expériences sur place illustreront ces conférences. Pour sa part, le Dr I.M. Templeton, de la division de physique pure au Conseil national de recherches, parlera le mercredi 29 décembre à 2h30 de l'après-midi, et démontrera les effets du froid intense sur divers gaz et liquides. Il a intitulé sa conférence "460° Below — How cold is cold?" (460° sous zéro — Combien froid est le froid?).

Le Dr D.L. Dineley, professeur titulaire au département de géologie, donnera la dernière conférence de la série, le jeudi 30 décembre à 2h30 de l'après-midi, et traitera de "Life among the Giants (La vie chez les géants)", sujet relié à l'extinction des animaux préhistoriques.

Le troisième plus grand cratère météoritique

NEW YORK. — Un vaste cratère creusé par la chute d'un météorite a été découvert dans le nord du Chili, sur les contreforts ouest des Andes, par une expédition américano-chilienne, annonce-t-on à New York. Avec un diamètre de 1,476 pieds et une profondeur moyenne de 100 pieds ce cratère occupe la troisième place parmi les plus grands cratères d'origine météoritique du monde, les deux autres étant le "Barringer" dans l'Arizona (diamètre: 3,000 pieds, — profondeur: 170 pieds. C'est en examinant des photos aériennes d'une dépression que le Dr William A. Cassidy, de l'uni-

versité Columbia de New York, et M. Joaquim Sanchez, de l'Institut chilien de recherches géologiques, ont repéré l'existence du cratère, situé à une altitude de quelque 10,000 pieds. Les deux savants, en suivant à pied des pistes empruntées par les lamas, ont réussi à gagner les lieux où ils ont recueilli des fragments d'origine météoritique. Le Dr Cassidy a déclaré que la découverte d'un cratère météoritique de telles dimensions constituait une rareté d'un grand intérêt pour les géologues. Il a ajouté que l'âge du cratère n'avait pas encore été déterminé.

A la conférence des ingénieurs en plastique

Plus de 140 communications sont présentement inscrites au programme préliminaire de la 22e conférence technique annuelle de la Société des ingénieurs en plastiques qui sera tenue en l'hôtel Reine Elizabeth, à Montréal, du 7 au 11 mars, déclare M. George L. Bata, de Union Carbide Canada Ltd., président du comité du programme technique de la conférence. "Les sujets de ces communications englobent le domaine entier de la technologie actuelle des plastiques," dit M. Bata. "Ils s'étendent des découvertes de la recherche abstruse aux analyses positives des applications sans cesse croissantes des plastiques dans les industries de la construction, de l'automobile et des produits de consommation, aussi bien qu'en médecine, pharmacologie et art dentaire." Non seulement un nombre record de travailleurs des plastiques assisteront à la conférence, la première à avoir lieu à l'extérieur des États-Unis, mais la réunion de quatre jours sera aussi caractérisée par la présentation d'un plus grand nombre que jamais de communications d'experts étrangers à l'Amérique du Nord. Au dire de M. Bata, des représentants de Chypre, de Grande-Bretagne, de Finlande, de France, d'Allemagne, de Hollande, d'Italie, du Japon

et de l'U.R.S.S. figureront au programme technique. Pour la première fois dans l'histoire de la Société des ingénieurs en plastiques, il y aura traduction simultanée de l'anglais au français et du français à l'anglais des délibérations de plusieurs séances. Des communications traiteront des applications des plastiques dans la construction de wagons, dans les cosmétiques, les pierres "cultivées", — et dans l'industrie automobile où le poids moyen des plastiques dans les voitures de tourisme et les camions augmente constamment d'année en année. On traitera aussi de problèmes de modèles, de subtilités d'applications des plastiques à l'architecture et à la décoration, des plastiques au regard de l'hygiène et de la valeur des ordinateurs dans la recherche sur les plastiques. "Nous nous sommes efforcés de recueillir des communications susceptibles d'intéresser un segment de l'industrie aussi étendu que possible," d'affirmer M. Bata. Trait saillant de la conférence, il y aura présentation du prix international de \$1,000 de la S.I.P. pour innovation remarquable en technologie des plastiques. On décernera également des diplômes aux auteurs des communications jugées les meilleures aux réunions techniques.

Le "Globe and Mail" est vendu à la chaîne de journaux FP

TORONTO. — Une chaîne de journaux, FP Publications, qui possède six quotidiens, vient de faire l'acquisition du Globe and Mail, l'un des trois seuls quotidiens torontois, et le seul quotidien du matin dans la ville-reine.

Dans un communiqué conjoint, la chaîne et le Globe ont annoncé que l'acquisition n'affectera en rien la politique éditoriale du journal. La chaîne FP possède le "Winnipeg Free Press", le "Ottawa Journal", le "Vancouver Sun", le "Vic-

toria Times and Victoria Colonist", le "Lethbridge Herald" et le "Free Press Weekly Farmers Advocate."

A l'actuel conseil d'administration du Globe s'ajoutent MM. G. Max Bell, de Calgary, John W. Sifton, de Winnipeg, et R. S. Malone, gérant général des publications FP. De son côté, le président du conseil du Globe devient l'un des directeurs de la chaîne.

M. James L. Cooper, éditeur du Globe, se dit satisfait du nouvel accord qui consolide la position du quotidien face à une concurrence de plus en plus âpre. Et aucun des journaux de la chaîne ne sera ainsi victime d'une vente hâtive

pour l'acquiescement de droits de succession, a-t-il dit.

M. Cooper continuera d'exercer les mêmes fonctions d'éditeur et de rédacteur-en-chef, tandis que M. R. Howard Webster conserve son poste de président du conseil d'administration du journal. Le prix de la transaction n'a pas été révélé.

L'histoire du "Globe and Mail" qui a un tirage de plus de 225,000 de copies, a débuté en 1844 lorsque le politicien George Brown fonda le "Globe" pour mener la lutte en faveur du gouvernement responsable. En 1936, le "Globe" se fusionna avec le "Globe and Mail and Empire".

Délégation canadienne au chapitre des F.E.C.

QUEBEC. — Les membres canadiens de la congrégation des Frères des écoles chrétiennes viennent de désigner leurs représentants au 39e chapitre général de cette communauté qui se tiendra à Rome en avril prochain. La délégation de 12 membres comprendra les frères M.-Plus Matteau, assistant général, Nivard-Anselme Vézina, ancien assistant, M.-Sylvain Bonenfant, visiteur général, ainsi que des représentants de chacun des districts canadiens. Le chapitre général s'appliquera de façon spéciale à la mise à jour des constitutions de la congrégation. Les délégués, une centaine venus de 80 pays, décideront des adaptations qui s'imposent à la lumière des décisions de Vatican II.



CASTILLON

LE PLUS FRANÇAIS DES COGNACS

Maison fondée en 1814

Distributeurs: IMPORTATIONS DURAND LTÉE, MONTRÉAL, Q.C.

Nos meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du Jour de l'An



BYRRH
un amour d'apéritif

...FRAIS DU SUR GLACE



LE VIN APERITIF CHIC, IMPORTÉ DE FRANCE
CODE NO 540 - 8 9230

la vie syndicale

Rencontres avec Fortin

QUEBEC. — Le ministre du travail, M. Carrier Fortin, a rencontré séparément mardi des représentants de la société Coca-Cola et de ses 850 employés, en grève depuis le 12 septembre. Les réunions avaient été convoquées à la demande de M. Louis Laberge, président de la FTQ. Après les rencontres, un porte-parole syndical a déclaré qu'il y a lieu de croire que les négociations entre les deux parties pourraient reprendre prochainement.

Reprise des négociations dans les Grands lacs

L'Association des propriétaires de bateaux des Grands Lacs et la Guilde qui représente les quelque 500 officiers de pont sont convenus de reprendre, le 10 janvier, les négociations pour le renouvellement d'un contrat de travail des employés. Les représentants des deux parties ont rencontré le conciliateur fédéral, M. C.E. Perrier, au début de la semaine. La dispute dure depuis le mois de mai dernier et la grève a été déclenchée le 9 décembre.

Négociations chez les chapeliers

Des négociations viennent d'être entreprises pour le renouvellement d'une entente collective de travail dans l'industrie de la chapellerie de Montréal. L'Union des chapeliers (FTQ - CTC) qui représente quelque 1,500 employés demande une augmentation de salaire de 14 pour cent, de même que divers bénéfices sociaux et un contrat de deux ans. L'Association des manufacturiers de chapeaux pour dames offre de renouveler le contrat actuel pour trois ans, avec un moratoire en ce qui concerne les changements de

salaires pendant la première année. Le contrat de travail en vigueur prend fin le 15 février.

Les travailleurs de la construction s'organisent

La CSN vient d'entreprendre une vaste campagne de syndicalisme de "quartiers" pour les travailleurs de la construction de Montréal. MM. Giovanni Pedetti et Lucien Giroux ont été nommés respectivement administrateur et organisateur du syndicat de la construction de Montréal (CSN). L'île de Montréal a été divisée en plusieurs quartiers, des salles ont été louées afin de permettre aux travailleurs de la construction de se renseigner sur les lois qui doivent les protéger. C'est au cours de ces réunions également que l'on élaborera les négociations concernant la prochaine convention collective de travail et le décret 613. Le syndicat projette d'autre part de fonder une caisse d'économie pour les travailleurs de la construction de Montréal.

Elections chez les employés de Canadair

M. Maurice Litalien a été réélu récemment président de la section 712 de l'Association internationale des machinistes de Canadair. M. Maurice Vézina fut élu secrétaire-archiviste, en remplacement de M. Fernand Decoste, démissionnaire. Les autres officiers élus sont MM. Raymond Philemans, Lucien Brouillette, Marcel Geoffrin, Roland Masse, André Martin, Wilfrid Héroux, Jack Smith, Aime Gohier, Norman Cherry, Marcel Maisonneuve et Maurice Norton. M. Roger Beaudoin a été élu par acclamation, tandis que MM. Marcel Fournier, Benoît Fortin et Charles Phillips, demeurent en fonctions pour une autre année.

Arrosé de bon vin
Repas devient festin

HENRI MAIRE

UN GRAND PRODUIT DE FRANCE

CLUSY

blanc (536)

ARBOIS

rosé (C-1967)

TERVIGNY

rouge (536-B)

Office général des Grandes Marques, limitée

L'univers féminin



A pas de... renard, accueillez Noël et vos invités dans cette ravissante robe d'hôtesse en mohair rouge, bordé au bas des manches et de la jupe d'une soyeuse bande de fourrure. C'est la tenue que vous propose le couturier montréalais Jacques Auray.

Noël magnifique...

Noël magique

Serez-vous prête pour l'accueillir après toute la fatigue des derniers jours? Ce soir, après avoir emballé les cadeaux il faut penser à vous, madame, à votre beauté. Accordez-vous, sans remords, quelques instants de répit pour refaire vos ongles, soigner votre visage, prévoir votre toilette pour le réveillon. Sachez trouver cette petite heure précieuse pour vous détendre. Fraîche et jolie, vous ferez oublier à votre entourage tout ce surmenage qu'occasionnent aux mères de famille les mille et un préparatifs de la grande fête.

Sous les douze coups de minuit, autour de la crèche, autour de l'arbre de Noël bien décoré, autour d'une table joliment garnie, entourée des vôtres, de vos amis, vous allez fêter Noël.

L'équipe de la page féminine vous souhaite une nuit de paix, de bonté, un doux Noël rempli de joie.



Coiffure de minuit... vous irez chez le coiffeur demain. La maison Elizabeth Arden vous propose une coiffure toute nouvelle facile à porter même par les adeptes des cheveux courts... puisqu'avec un postiche, on peut s'offrir toutes les fantaisies et changer de personnalité.

20,000 enfants écrivent au Père Noël

CRÈME DE MENTHE VERTE

BARDINET

UN GRAND PRODUIT DE FRANCE

LE DIGESTIF PAR EXCELLENCE
FRAPPE OU HIGH BALL

(R.O.C. 1485 \$5.75)

(Office général des Grandes Marques, limitée)

OTTAWA — Encore une fois cette année, le ministère des postes ne sait que faire des lettres adressées au Père Noël.

"Chaque année nous recevons environ 20,000 lettres adressées au Père Noël, a déclaré un porte-parole du ministère; nous les conservons pendant un certain temps puis nous les détruisons".

Ces lettres sont triées dans les différents bureaux de poste du pays et envoyées à Ottawa.

Aux Etats-Unis, certains maîtres de poste les remettent à des organismes de bienfaisance.

Le ministère canadien des postes envisage de créer un service qui serait chargé de répondre à ces lettres naïves. Les enfants qui auraient écrit au Père Noël recevraient une carte réponse disant que le Père Noël a reçu leur lettre.

Toutefois, cela demeure à l'état de projet car le ministre désire se rendre compte auparavant quels seraient les frais d'un service semblable.

OPÉRA-MINUTE

Deux opéras en un acte seront présentés par l'Atelier d'Opéra de McGill sous la direction d'Edith et Luciano Della Pergola, mercredi, à 20h. 30, au Redpath Hall de McGill. Le programme comprendra "Bastien et Bastienne", de Mozart, et "Le Secret de Suzanne", de Wolf-Ferrari.



CELLIER DE
BACCHUS
RAMADA INN

RÉSERVATIONS: 748-7771
6110 Ch. Côte-de-Liesse
Série 21, boul. Métropolitain
vers Dorval



R.O.C. No 534-G 26 oz \$1.85



Mme Lucille Lefebvre vient d'être élue présidente du comité féminin de la Chambre d'Immeuble de Montréal. Les autres membres du comité exécutif sont Mmes Elizabeth O'Neil et Judy Lalonde, respectivement première et deuxième vice-présidentes, ainsi que Mme Fay Cohen, secrétaire-trésorière.

La tuberculose fait encore beaucoup de ravage au Québec

La province de Québec garde de toujours la deuxième place, après Terre-Neuve, pour l'indice de mortalité due à la tuberculose au Canada en 1964, avec 302 cas, soit près de la moitié du total des décès dus à cette maladie.

La moyenne fédérale est de 3.5 décès par 100,000 de population alors que la moyenne provinciale est de 5.4 décès par 100,000 de population. Dans la seule province de Québec, au premier octobre dernier, on a enregistré 1,157 nouveaux cas de tuberculose et 126 réactivations, il serait injuste de croire la tuberculose entièrement vaincue chez nous.

Les pays industrialisés, évolués et riches dont nous sommes, n'ont pas réussi à vaincre la tuberculose complètement, pour la plupart d'entre eux. Mais dans les quinze dernières années, grâce aux an-

tibiotiques, la tuberculose, de fléau de l'humanité qu'elle était à la veille de la deuxième guerre mondiale a, pour ces pays, reculé loin derrière le cancer, l'infarctus du myocarde, les troubles mentaux, les accidents de la route, comme risque. Mais à force d'être négligé, ce risque peut s'aggraver dans la prochaine décennie, alors même que les moyens techniques pour l'éliminer complètement existent. Avec les quinze millions de sujets actuellement atteints de tuberculose active dans le monde et les quelques millions de victimes de plus que la maladie fait chaque année, nul ne peut prédire qu'elle ne viendra pas un jour battre aux portes du monde dit civilisé qui la tolère sans s'émouvoir, si bientôt une croisade n'est pas lancée.

Disques récents

Nous avons reçu:
● "Clémence... sans pardon": Un nouveau disque de Clémence Desrochers. Elle dit: "J'ai voulu enregistrer ce long-jeu avec le public d'une boîte à chansons. C'est avec lui que je me sens bien. Il n'y a pas la qualité de son obtenue dans un studio mais il y a la présence du public. J'espère que c'est vivant". En tout, 12 chansons. (Gamma — monorail — GM-104).
● "Mouledji": Le sous-titre de ce nouveau disque est "Chansons pour Barbara". Parmi celles-ci: "La Tendresse", "Si la Bouche m'en dit". Dis, quand reviendras-tu? (Select — monorail — M-298-101).
● "Le Mandolin Club joue l'Espagne": L'Espagne en mandoline, dont "España", "La Dolce Vita", "Espagnita", etc. (Alouette — SAD-528).

Attention, le chocolat peut devenir un poison

KINGSTON, Ont. — Manger trop de bonbons ou de friandises aux Fêtes peut causer des troubles beaucoup plus sérieux que de simples maux d'estomac et maux de cœur. Si un enfant de 25 livres environ consomme un livre de chocolat, il peut tout simplement s'empoisonner, selon le Dr E.M. Boyd, qui dirige la faculté de pharmacologie de l'université Queen.

Le Dr Boyd, reconnu comme une autorité sur les poisons et les intoxications, a signalé qu'un enfant vomissait la plupart du temps avant d'avoir réussi à croquer sa livre de chocolat. Mais le danger est là et demeure.

Depuis des années, l'université Queen fait des travaux de recherche sur les propriétés toxiques du sucre. Selon le toxicologue, tout aliment peut être poison.

Mais, comme l'a indiqué le Dr Boyd, il n'y a pas de danger lorsqu'on sait manger avec modération.

Après des quintuplés... des quadruplés

AUCKLAND, N.Z. — Des quadruplés, deux garçons et deux filles, sont nés lundi dans le même hôpital qui avait connu la naissance de quintuplés il y a cinq mois.

Le père, M. Herbert Dick Rawson, est chirurgien à l'hôpital Nelson, dans South Island.

Les médecins exprimaient des craintes au sujet de la survie des bébés qui ont été immédiatement placés sous des incubateurs.

La mère, Mme Sally Rawson, était en excellente condition. Les bébés pesaient entre 13 onces et trois livres et six onces. Les Rawson ont deux autres enfants: une fille de cinq ans et un fils de quatre ans.

Une des premières personnes à offrir ses félicitations à Mme Rawson a été Mme Shirley Ann Lawson, la mère des quintuplés nés le 21 juillet dernier.

Monique Leyrac proclamée la femme de l'année au CFJ

Lors de l'élection traditionnelle de la femme de l'année, le Cercle des femmes journalistes a porté son choix, à l'unanimité, sur l'une de nos plus grandes vedettes de la chanson, Monique Leyrac.

En proclamant Monique Leyrac la femme de l'année, le CFJ a voulu rendre hommage au grand talent de cette artiste qui, en août dernier, a remporté un succès retentissant à Sopot, en Pologne, au festival international de la chanson. Madame Leyrac, on

se souvient, gagnait le prix de la meilleure interprète lorsqu'elle chanta "Mon pays", de Gilles Vigneault. Invitée par la suite au festival d'Ostende, en Belgique, Monique Leyrac se voit décerner par le jury "tous les honneurs" du festival. De retour ici, elle gagne le premier prix du festival du disque à Montréal.

Le Cercle des femmes journalistes veut rendre hommage à la meilleure ambassadrice du Canada en 1965 dans le domaine des arts.

chez
PIERRE

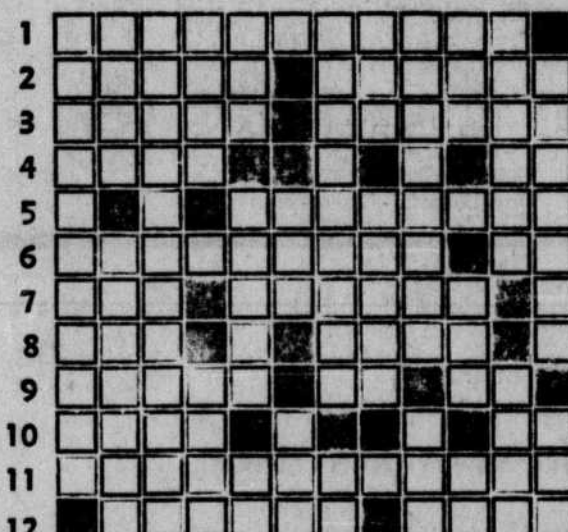
LICENCE COMPLETE
12h. a.m. à 11h. p.m.

1263, rue Labelle

Fermé le dimanche
842-1590

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1-Le modernisme ne les intéresse pas
- 2-En vrilie — Donner provisoirement
- 3-Sujette à séparation — Paris pour les familles
- 4-Selon un plaisantin il inventa la brosse qui porte son nom — Bon Pasteur
- 5-Qui ne fait pas attention
- 6-Suprématie — Permet de continuer
- 7-Choisi — En feu
- 8-Douleur — Femme de la Bible
- 9-De même valeur — Infini
- 10-En épelant: arme
- 11-Fais du tort — Conjonction
- 12-Utilisée comme dissolvant pour la peinture
- 13-Régie — Article

VERTICALEMENT

- 1-Lien sentimental profond
- 2-Indiqué par une aiguille — Dépouiller des branches inutiles
- 3-Qui a trois sommets
- 4-La même chose — Qui ont fini de servir
- 5-Relatif — Parures — En bois
- 6-Instrument à vent — Semblable
- 7-S'instruire — Comme le David de Michel Ange à Pointe-Claire

Solution d'hier

- Horizontalement:
- 1-DEGRADANTES
 - 2-EPAULE — ILES
 - 3-TORTILLERA
 - 4-AUDITION — NUL
 - 5-ISOLEMENT — RO
 - 6-LENA — UREE
 - 7-SN — TRIENT
 - 8-AS — TUEE — MORE
 - 9-NOS — VEPES
 - 10-TROIS — ADAM
 - 11-TISSE
 - 12-ZERO — ANISER

- Verticalement:
- 1-DETAILLANT
 - 2-EPOUSE — SORTE
 - 3-GARDONS — SOIR
 - 4-RUTILANT — ISO
 - 5-ALITE — URSS
 - 6-DELIMITE
 - 7-LOE — REVA
 - 8-ENNUI — EDEN
 - 9-TIR — TREMPA
 - 10-ELAN — ENORMES
 - 11-SE — URETRE
 - 12-SILO — ESSOR

LE VIN DES GRANDES OCCASIONS

Chateau Moncontour

VOUVRAY BLANC MOUSSEUX

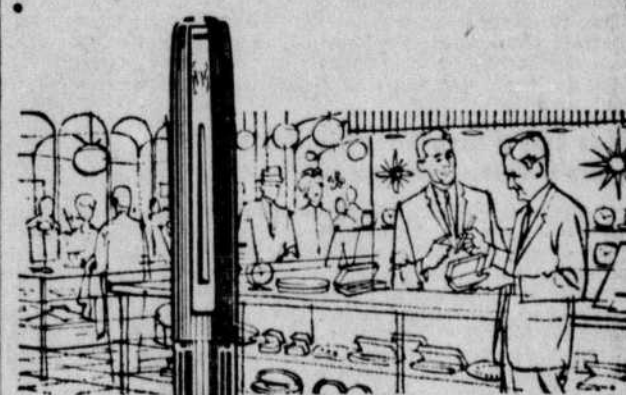
(590)

BLANC PÉTILLANT DEMI SEC

(544-B)

UN GRAND PRODUIT DE FRANCE

Office général des Grandes Marques, limitée



POURQUOI LE STYLO
pantabille
DE Waterman

EST-IL EN VENTE DANS
LES MAGASINS
DE GRANDE CLASSE?

Grandeur Nature

Parce que c'est tout naturel. Depuis des générations Waterman fabrique des stylos de qualité qu'on trouve tout naturellement chez les marchands les plus renommés. Le Pantabille continue cette longue tradition. Sa forme conique, parfaitement équilibrée ne fatigue pas la main. Quatre billes, extra-fines, nous donnent quatre couleurs au bout du doigt: NOIR — BLEU — ROUGE — VERT. Ce tour de force est rendu possible grâce à des cartouches de grande capacité sous un faible volume. Un "mécanisme" spécial permet de remplacer instantanément une des billes par une mine de crayon.

Un cadeau Waterman est un cadeau de prestige. Le Pantabille est le stylo de qualité tout usage qui fera des heureux dans votre entourage.

Ayez la main heureuse — donnez un Pantabille

CHROMÉ 3 couleurs \$5.95, 4 couleurs \$6.95
PLAQUE OR 3 ou 4 couleurs \$12.95

Les Hawks forcent le Tricolore à partager avec un gain de 4 à 3 sur les Rangers, nier

Ligue Nationale

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadien	25	15	6	4	91	62	34
Chicago	26	16	8	2	102	66	34
Détroit	26	12	10	4	92	75	28
Toronto	26	12	10	4	72	75	28
New York	27	6	14	7	77	96	21
Boston	26	5	18	3	58	116	13

On ne pourra se prononcer avant Colorado Springs

WINNIPEG. — L'équipe nationale canadienne, qui a connu une petite part de succès cette semaine après avoir été négligée dans le hockey amateur international pendant 26 mois, saura avant la fin de

1965 si elle peut aspirer à de plus grands succès. En somme, elle saura à quoi s'en tenir à Colorado Springs, du 26 au 31 décembre, lorsqu'elle affrontera la Russie, la Tchécoslovaquie et la Suède lors d'un tournoi invitation. Les représentants canadiens ont triomphé des Russes 6-1 lundi soir, ce qui a fait renaître une confiance qui avait fortement baissé à la suite de leur quatrième rang lors des jeux olympiques 1964 et des championnats mondiaux en 1963.

Suède 3 Montréal 2

L'équipe nationale de Suède a commencé, hier soir à Montréal, une tournée triomphale de quatre villes canadiennes en encaissant une victoire de 3 à 2 sur les Canadiens juniors, de la ligue de hockey junior de l'Ontario.

Avec une avance de 3 à 0 au début de la troisième période, les Suédois ont néanmoins vu les Canadiens juniors réussir un magnifique rattrapage de deux buts et venir à un cheveu de niveler le comptage final. Pour les Suédois, L. Nilsson avait ouvert le pointage, à la première période. Les autres buts de la Suède comptés à la seconde période le furent par celui qu'on a surnommé le Bobby Hull du hockey amateur international, Björn Falkstam, et Wibeck.

En troisième période, les protégés de l'instructeur Scotty Bowman ont pris la mesure des Suédois et ils ont empêché le blanchissage du gardien de ces derniers en marquant deux buts.

Il y a deux ans, les Canadiens juniors avaient triomphé 5 à 2 de cette même équipe au cours d'une partie d'exhibition.

Première période
1—Suède: L. Nilsson (Silverstam) 7:27
Punitions: Lemaire 7:34, Campeau 10:01, Lacroix 10:40, Bylund 14:30, Henderson 17:42.
Deuxième période
2—Suède: Falkstam (Johansson, Nygren) 0:44
3—Suède: Wibeck (Lindberg, Lundstrom) 5:36
Punitions: Campeau 5:10, Nygren, Lemaire 10:04, Johansson 15:48.
Troisième période
4—Montréal: Grant (Redmond, Lemieux) 8:29
5—Montréal: Lacroix (Redmond, Grant) 9:07
Punitions: Johansson 2:45, Wibeck 5:35.
ARRÊTÉS: SWEDEN 9 10 10-39 CANADIENS 8 13 16-37

Il a compté deux buts et aurait dû en compter deux ou trois autres, selon le père Bauer. De plus, Garry Dineen, de Montréal, un des piliers de l'équipe originale qui n'avait pas l'intention de jouer cette année en raison de ses études, a contribué deux aides en renforçant sensiblement l'offensive des Canadiens.

Franck Huck a également brillé avec le plus beau but du match. Il a aidé les siens à remporter 17 gains en 22 matches hors concours, y compris deux verdicts nuls, avec un total de 16 buts et 18 aides.

CHICAGO. — Un but de Stan Mikita à 13:38 de la dernière période, a permis hier soir aux Black Hawks de Chicago de triompher 4 à 3 des Rangers de New York, sur leur propre patinoire et de reprendre possession de la première place au classement de

la ligue Nationale, sur un pied d'égalité avec les Canadiens de Montréal.

Les deux équipes ont en effet chacune 34 points au sommet du classement. Vient ensuite Detroit et Toronto qui se partagent les échelons suivants avec 28 points.

Bobby Hull a ouvert le pointage en première période en marquant son 24e but de l'année. Il devait en ajouter un second dans la période médiane, avec l'aide de Pilote et Wharram. Ce dernier était l'auteur du troisième but des Hawks.

Pour les Rangers, Nevin et Hadfield furent les compteurs. Ils avaient pris l'initiative dans le match, peu avant la fin de la période médiane, mais le but de Wharram a rétabli l'égalité. Puis, Stan Mikita a scellé l'issue du match en troisième période.

CLASSEMENT
LIGUE AMERICAINE
(DIVISION EST)
G P N PP PC Pts
Québec 18 6 3 125 76 39
Pittsburgh 11 13 7 79 23
Providence 11 13 7 79 23
Baltimore 11 13 7 72 22
Springfield 10 18 1 70 14 21

(DIVISION OUEST)
G P N PP PC Pts
Rochester 18 6 3 110 75 37
Pittsburgh 15 9 3 93 37 31
Cleveland 10 15 0 72 29
Buffalo 9 16 0 67 84 18

LIGUE DE L'OUEST
G P N PP PC Pts
Victoria 18 6 3 107 73 38
Portland 14 9 2 84 71 30
Vancouver 12 15 1 92 96 25
San Francisco 10 11 2 67 71 22
Los Angeles 10 19 0 85 125 20
Seattle 9 17 1 75 101 19

LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CHICAGO. — Un but de Stan Mikita à 13:38 de la dernière période, a permis hier soir aux Black Hawks de Chicago de triompher 4 à 3 des Rangers de New York, sur leur propre patinoire et de reprendre possession de la première place au classement de

la ligue Nationale, sur un pied d'égalité avec les Canadiens de Montréal.

Les deux équipes ont en effet chacune 34 points au sommet du classement. Vient ensuite Detroit et Toronto qui se partagent les échelons suivants avec 28 points.

Bobby Hull a ouvert le pointage en première période en marquant son 24e but de l'année. Il devait en ajouter un second dans la période médiane, avec l'aide de Pilote et Wharram. Ce dernier était l'auteur du troisième but des Hawks.

Pour les Rangers, Nevin et Hadfield furent les compteurs. Ils avaient pris l'initiative dans le match, peu avant la fin de la période médiane, mais le but de Wharram a rétabli l'égalité. Puis, Stan Mikita a scellé l'issue du match en troisième période.

CLASSEMENT
LIGUE AMERICAINE
(DIVISION EST)
G P N PP PC Pts
Québec 18 6 3 125 76 39
Pittsburgh 11 13 7 79 23
Providence 11 13 7 79 23
Baltimore 11 13 7 72 22
Springfield 10 18 1 70 14 21

(DIVISION OUEST)
G P N PP PC Pts
Rochester 18 6 3 110 75 37
Pittsburgh 15 9 3 93 37 31
Cleveland 10 15 0 72 29
Buffalo 9 16 0 67 84 18

LIGUE DE L'OUEST
G P N PP PC Pts
Victoria 18 6 3 107 73 38
Portland 14 9 2 84 71 30
Vancouver 12 15 1 92 96 25
San Francisco 10 11 2 67 71 22
Los Angeles 10 19 0 85 125 20
Seattle 9 17 1 75 101 19

LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CLASSEMENT
LIGUE JUNIOR "A"
G P N PP PC Pts
Oshawa 14 5 3 122 78 33
Peterborough 14 9 2 84 71 30
Niagara Falls 12 15 1 92 96 25
Toronto 10 11 2 67 71 22
Hamilton 10 19 0 85 125 20
St. Catharines 9 17 1 75 101 19
London 4 19 3 75 139 11

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard "Gerry"
Gosselin

Pendant que tout le monde cherche l'événement capital et extraordinaire de l'année 65; pendant qu'on signale les exploits de Sandy Koufax; la coupe Stanley méritée par le Canadien; les prouesses de Peter Kirby et Vic Emery; la virtuosité de Nancy Greene; la versatilité de Cassius Clay, il m'a fallu aussi départager les mérites et je me dois de décerner la palme aux courageux policiers qui, bravant le froid de décembre, les verroux d'une porte cadenassée, ont intrépidement fait irruption dans une antre de honte où ils ont confisqué, pas des engins meurtriers, pas une cache de mitraillettes, pas un butin volé, mais des liasses de papier qui représentaient pour dix-sept millions de dollars en billets de "sweepstake irlandais". Dans une province et une ville où l'on admet, légalement, les courses de chevaux, sous le prétexte qu'elles sont un encouragement "à l'élevage de la race chevaline" sous l'empire du ministère de l'Agriculture, voici maintenant qu'on déclare illégales, dangereuses, pernicieuses, d'autres courses de chevaux qui ont le malheur de se disputer en Irlande ou ailleurs. Il s'agit pourtant de la même race chevaline.

Les honteux billets se vendent \$2.50 chacun et ces "sweepstakes" sont tenus une ou deux fois par année. Chez nous, pour le bienfait de la race chevaline, on trouve tout à fait normal, que pendant 200 jours, on procède à l'élevage de cette engeance, entre des lignes de pistes, avec point de départ chronométré encore moins sévèrement que le point d'arrivée; on trouve tout à fait normal que les gens aillent parier 2, 4, 10, 20, 50 dollars, à tous les soirs, sur une période de 200 jours. Mais gare aux mauvais citoyens qui, en toute liberté, une ou deux fois par an décident de dépenser \$5.00 pour acheter un peu d'espérance. Logique, tu n'as pas été inventé dans nos parages... Parlons maintenant de la bourse. Evidemment il n'y a rien de mal à voir crouler des fortunes, des économies, en un jour, en une heure, en une minute par le jeu astucieux de tant de chevaliers de la finance qui peuvent parfois, immunément, lancer sur le marché des stocks boursoufflés ou inexistantes. Pourtant on dit-on pas couramment qu'on "joue à la bourse", qu'on "joue aux courses". Voici des jeux permis sous notre système hypocrite et les promoteurs de la dernière saisie devraient se pencher pour entendre les réflexions de la population: "Quand va-t-on laisser les hivers de côté pour arrêter tous les criminels, les bandits, les anarchistes, les méfaits défraient quotidiennement les faits divers des journaux".

Le président Clarence Campbell avait un dilemme. Avocat, président, juré et juge, et presque témoin, il devait trancher la question au sujet de la bagarre du Madison Square Garden, dimanche soir dernier. Un magistrat authentique applique rarement la lettre de la loi sans en étudier l'esprit avant de passer sanction. M. Campbell s'en est tenu à la lettre. Parce qu'un règlement de la Ligue nationale impose une amende automatique aux joueurs qui quittent leur banc pour participer à une échauffourée, il colle des amendes aux quatre joueurs du Canadien qui sont allés à la rescousse de leurs coéquipiers en mauvaise posture. Techniquement, il a raison, parce que les joueurs des Rangers n'ont pas sauté sur la glace. C'était inutile puisque l'escarmouche a commencé à leur banc. De leur position "en dehors de la patinoire", ils ont retenu, ils ont cogné, ils ont dardé. C'est presque les larmes à l'oeil que M. Campbell regrette de ne pouvoir sévir dans son cas. Mais aurait-il, par hasard, oublié un autre règlement du hockey qui interdit les brutalités, les assauts. Si le président de la Ligue Nationale conteste l'importance de garder le hockey propre, il invite tous les joueurs à recourir à cette ruse et à régler leurs animosités, à deux pas de la patinoire. Si c'est la jurisprudence qu'il cherche à établir, rappelons-lui qu'il est le premier à ne pas travailler dans les meilleurs intérêts du hockey.

L'équipe de Sir George Williams a joué huit parties sans échec

Les joueurs de hockey de l'Association athlétique intercollégiale Ottawa-St-Laurent ont étudié cette fin de semaine. La fin de semaine précédente, ils avaient terminé la première moitié de leur cédule d'une façon particulière. Ils présenteront trois équipes invaincues dont deux en seconde position. Le meneur de la ligue est l'université Sir George Wil-

liams qui a joué huit parties sans défaite. Sont égaux en seconde position, l'université Carleton et les Warriors de Loyola, chacun avec une fiche de 5-0. Vient ensuite l'université d'Ottawa avec une fiche de 3-1. La production totale de ces quatre premières équipes leur donne un total de 21 victoires. Les étudiants de Sir George dominent dans les statistiques.

Claude Cardin est du groupe

Georges Roy et ses hommes quittent le Canada ce soir pour entreprendre leur tournée européenne

SHERBROOKE — Les Castors de Sherbrooke, la meilleure équipe senior du Canada la saison dernière, partent ce soir pour une tournée européenne de 24 jours, y compris sept matches hors concours derrière le rideau de fer.

Les Castors, qui ont gagné la coupe Allan en quatre parties consécutives aux dépens de Nelson, C.B. le printemps dernier, seront privés des services de trois joueurs importants qui avaient participé à la finale canadienne.

Il s'agit des joueurs de défense Dino Mascotto, du St-Hyacinthe, et Bob Chevalier, du Victoriaville, ainsi que Skippy Burchell, alors du Verdun, qui sont retournés à leur équipe.

Le joueur-instructeur Georges Roy n'en est pas moins confiant de voir ses protégés afficher une belle tenue contre les Européens.

Les Castors représenteront le Canada lors du tournoi international de hockey en vue du trophée Bunnv Ahearne, lequel se déroulera à Stockholm du 26 décembre au 4 janvier.

Après ces matches en Suède, Sherbrooke se rendra derrière

le rideau de fer pour disputer trois parties dans la capitale tchèque les 6, 8 et 9 janvier, puis à Berlin-Est le 11 janvier.

Enfin, les Castors évolueront à Moscou les 13, 15, et 17 janvier.

L'équipe

Le pilote Roy dirigeait une équipe très rapide l'année dernière et est d'avis que son édition actuelle l'est également. Il croit également que les vastes surfaces glacées en Europe favoriseront ses hommes, qui se signalent sur les grandes patinoires.

Gaston Beaudoin, président du "fond des Castors en Europe", a révélé hier que l'objectif de \$3,000 serait atteint. Sherbrooke, qui a ramené la coupe Allan au Québec pour la première fois depuis que les Royals de Montréal ont réussi l'exploit en 1946-47, est solide à la défensive.

Serge Aubry, originaire de Québec, est le gardien régulier de l'équipe pour une deuxième saison.

Roy, Jean Levesque, Lionel Robidas, Yves Cossette et Pierre Thibault sont puissants à la ligne bleue.

Roy s'est joint aux Beavers la saison dernière, après avoir conduit Windsor, N.E., à la semi-finale de la coupe Allan en 1963-64. Levesque a participé à 40 joutes l'an dernier

et a fini la saison avec un total de 182 minutes au pénitencier, étant le vilain du circuit.

Cossette en est à sa première saison avec l'équipe tandis que Robidas et Thibault étaient avec les Castors la saison dernière.

Offensive

René Pépin, champion compteur la saison dernière, est le meneur à l'offensive. Son compagnon de ligne et deuxième compteur l'an dernier, Claude Cardin, vient d'obtenir la permission de faire le voyage en Europe.

Parmi les autres bons compteurs de l'équipe l'an dernier, on note Rod Gaudreault, George Guilbeault, Réjean Richer, Larry Drouin et Bill Dupré. Raymond Bergeron, président de l'équipe, et Len O'Don-

nel, président de la Ligue sénior provinciale, feront également le voyage, de même que Lloyd Pollock, de Windsor, Ont., vice-président de la CAHA, et Henri Crochetière, de Sherbrooke, président de la QAHA.

LE ROI DU MUSCADET

BAHUAUD
UN GRAND PRODUIT DE FRANCE

Poissons et fruits de mer
s'arrosent d'un
BLANC DE MER

(R.A.Q.) C-1662 — \$2.05

(Office général des Grandes Marques, limitée)

Venez célébrer l'arrivée de
LA NOUVELLE ANNEE
la veille du Jour de l'An au

Holiday Inn

420 OUEST, RUE SHERBROOKE

Le vendredi 31 décembre
de 9h.30 du soir à 2h. du matin

REVEILLON ET DANSE

du CENTRE DE LA VILLE
de la gaieté, du plaisir et distribution de
chapeaux, ballons, serpents, etc.

RESERVEZ SANS TARDER

Maitre d'hôtel 842-6111

\$12.50 PAR PERSONNE
(taxe comprise)

Voire auto sera à l'abri des intempéries
Stationnement GRATUIT dans un garage chauffé.



Calibre inchangé dit M. Richard

TORONTO. — Maurice Richard, ancienne étoile des Canadiens de Montréal, est d'avis que le calibre de jeu dans la ligue Nationale de hockey n'a pas baissé.

"Je crois qu'on joue aussi bien actuellement qu'il y a 10 ans, sinon mieux, a dit le Rocket hier. Boston accuse peut-être un retard, mais ce n'est rien de nouveau. Le hockey est mieux qu'il ne l'a jamais été."

Richard a pris sa retraite après la saison 1959-60. En 978 parties régulières, Richard a compté 544 points et récolté 421 aides pour un total de 965 points. Il a ajouté 82 buts et 44 aides en 133 parties éliminatoires.

Richard est d'avis que Jacques Plante, ancien gardien de buts des Canadiens et des Rangers de New York, n'aurait pas dû prendre sa retraite à la fin de la saison dernière. On sait que Plante a conduit les Canadiens juniors à un gain de 2-1 sur les Russes mercredi soir dernier au Forum.

"Je crois que Plante aurait pu aider au moins une couple d'équipes dans la LNH, a ajouté Richard, car, selon sa performance de mercredi dernier, il est aussi rapide qu'auparavant."

Le Rocket a également loué Eddie Shack, du Toronto.

CAHA désapprouve

MELVILLE, Saskatchewan — L'exécutif de la CAHA a voté à 13-11 la désapprobation d'une tournée européenne par une équipe d'étoiles amateurs formée au sein d'une ligue canado-américaine de Toronto, a révélé le secrétaire général Gordon Juckes.

On a procédé au scrutin par la poste à travers le pays. L'équipe devait partir lundi dernier, mais on avait retardé le départ au 3 janvier en attendant le résultat du vote.

Selon les règlements de la CAHA, toute tournée doit être sanctionnée une année à l'avance lors de la réunion annuelle de la CAHA.

Juckes avait révélé, le 14 décembre, que, en raison de cette absence d'approbation, les pays hôtes étaient menacés de suspension en recevant les touristes canadiens.

Pour sa part, le président Lou Janetta, de la ligue amateur de Toronto, avait également précisé qu'il avait averti l'Association de hockey de l'Ontario, qui avait approuvé la tournée.

Par ailleurs, la CAHA a annoncé à Toronto qu'elle tiendrait une clinique à Montréal du 12 au 21 août à l'intention des pilotes amateurs et des officiels des mineures.

La clinique sera sous la direction de Jack Kennedy, de l'université McMaster, de Hamilton, ancien pilote du collège Loyola de Montréal et de l'université de Toronto.

Le nombre d'élèves sera limité à 100 personnes et chacune des cinq régions du Canada aura droit à un certain quota de représentant.

FORUM

SAMEDI, LE 25 DEC.
à 8 heures P.M.

HOCKEY — LIGUE NATIONALE

DETROIT

— VS —

CANADIENS

PRIX: Sièges à \$2.50 dans la terrasse en vente aujourd'hui de 10 a.m. à 9 h. et demain à compter de 10 heures jusqu'à 4 heures p.m. Billets d'admission générale à \$1.75 et \$1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'admission générale à \$1.25 en vente samedi soir à compter de 7 heures aux guichets de la rue St-Luc. IMPORTANT: Nos guichets fermeront à 4 h. p.m. vendredi et seront ouverts à nouveau à 6 h. p.m. seulement le jour de Noël.

COMPTABLES AGRÉÉS

**BELZILE, HEBERT
CARDINAL & CIE**

Comptables agréés

ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN-A. HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.

2345 est. Bélanger
Montréal — 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.

Comptable agréé

276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.
Sylvie Licancé
ROLAND PROVOST, C.A.

928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
I. SERGE GERVAIS, C.A.

P.O. 9-3871
4926, ave Verdun Verdun

**Samson, Bélair, Côté, Lacroix
et Associés**

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E. C.A.
Leon Côté, C.A.
Hansley Bourgeois, C.A.
Percy Auger, C.A.
Marcel Imblau, C.A.
Vianney Forgel
Adrien Côté, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Rea Auger, C.A.
Roland Frenette, C.A.
Robert Lacombe, C.A.
Denis Schmoth, C.A.
Emile Fortin
Jean Pilon, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A.
Conseils: M. Chartré, C.A. A.E. Beaulieu, D.S.C., C.A. G. Marcoux, C.A.

MONTRÉAL QUEBEC RIMOUSKI
360 RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL 842-4691



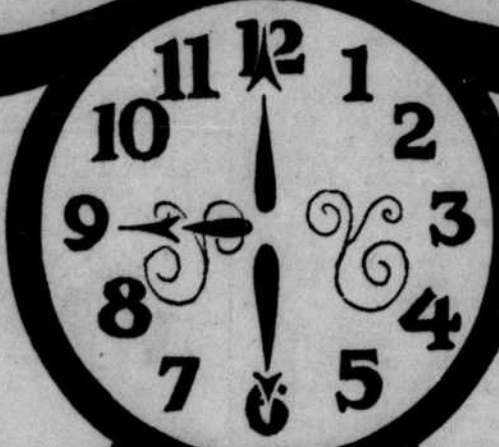
N'attendez pas à la dernière minute

Appelez votre épicière licenciée dès maintenant!

Y a pas d'erreur,
MOLSON
c'est la meilleure!

SUGGESTIONS DERNIÈRE HEURE

il vous reste seulement
2 JOURS
pour faire vos achats
de NOËL



pas de commandes
postales, ni
téléphoniques s.v.p.

DUPUIS

A) Ensemble de cravate et mouchoir de la série prestigieuse 'Christian Dior'. En pure soie présenté dans un emballage des fêtes. Bordure roulée et piquée à la main. Bleu — rouge vin. Prix Dupuis **10.00**

rez-de-chaussée, rayon 620

B) Portefeuille en cuir maroquin pour hommes et garçons. Sections amovibles pour les cartes. Permette à bouton pression. Choix de cuir noir ou brun. Prix Dupuis **5.00**

rez-de-chaussée, rayon 460

C) Montres 'pendatif' de marque ESSEX pour un cadeau tant désiré. Boîtier en métal doré. Mouvement solide, anti-choc, garantie. Plusieurs autres modèles. Prix Dupuis **12.95**

rez-de-chaussée, rayon 251

D) Présentées dans un bel emballage : 2 paires de socquettes en 100% nylon extensible, une paire unie et l'autre avec motifs fantaisies. Couleurs : brun — bleu — gris — anthracite — noir — vin. Prix Dupuis (la bte) **3.00**

rez-de-chaussée, rayon 620

E) Briques 'Colibri'. Très pratique, pour la table ou votre poche. Garantie absolue. Autres modèles variant de 7.95 à 17.95. Prix Dupuis **9.95**

rez-de-chaussée, rayon 970

F) Malaxeur SUNBEAM. Puissant moteur, gros batteur, guide de malaxeur indiquant les vitesses. Cordon amovible. Talon de support. En blanc, jaune, rose ou turquoise. 110-120 volts. CA/CC. Prix Dupuis **19.95**

quatrième, rayon 780

G) D'importation anglaise, tasse et soucoupe en véritable porcelaine. Jolis motifs anciens, avec bordures dorées. Un joli cadeau pour les fêtes. Prix Dupuis **2.50 à 4.98**

troisième, rayon 760

H) Lampe en cristal d'une hauteur de 16 pouces. Avec base et fût taillé à la main. Abat-jour blanc avec bordure de fantaisie en tulle blanc. Prix Dupuis **7.95**

quatrième, rayon 750

J) Cendrier en cristal taillé à la main, motifs 'Pin-Wheel' diamètre 7 1/4 ou 5 1/4 po. C'est un cadeau qui sera très apprécié pour les fêtes. Prix Dupuis **9.98**

5 1/4 po. **5.50**

troisième, rayon 760

K) Mouchoir de toile blanche avec broderie chinoise faite à la main. Suggestion dernière heure. Prix Dupuis **2.49**

rez-de-chaussée, rayon 310

L) Couteau électrique de marque PHILIPS, permet de dépecer la viande impeccablement. Interrupteur de sûreté. Garantie de cinq ans. Prix Dupuis **27.95**

quatrième, rayon 780

M) Bas de nylon de marque DUPUIS, 400 aiguilles, 15 deniers. Micro-fillets sans coutures. Pointures 8 1/2 à 11 en beige, taupe, moka, fusain, blanc, noir. 4 paires par emballage. Prix Dupuis **3.75**

rez-de-chaussée, rayon 370

N) Ensemble de napperons et serviettes de table en pure toile d'Irlande. Napperons : 13 x 19 po. ; serviettes 17 x 17 po. Dans un bel emballage de cadeau. Prix Dupuis l'ensemble **5.98**

troisième, rayon 140

